

DEUX VICTOIRES CONSERVATRICES UNE VICTOIRE LIBÉRALE

M. Martin-B. Fisher l'emporte sur M. Gordon-W. Scott dans Huntingdon. — M. Paul Sauvé est vainqueur de M. de Bellefeuille dans Deux-Montagnes, et M. L.-J. Thisdel défait M. Armand Lamy dans Maskinongé. — Les résultats détaillés dans les trois circonscriptions électorales.

SURPRISES ET SATISFACTION

Les élections partielles, dans trois comtés de la province, HUNTINGDON, MASKINONGÉ et DEUX-MONTAGNES se terminant, mardi, avec le résultat que les conservateurs ont remporté la victoire dans deux circonscriptions électorales, et les libéraux dans une. Les conservateurs, en effet, ont réussi à faire élire M. Martin-B. Fisher dans Huntingdon, et M. Paul Sauvé dans Deux-Montagnes, alors que M. L.-J. Thisdel, libéral, était le choix des électeurs de Maskinongé. Une élection partielle avait été tenue, auparavant, dans le comté de Bellechasse, où M. Robert Taschereau, fils de l'honorable premier ministre de la province de Québec, a été élu par une substantielle majorité. Conséquemment, sur quatre sièges qui étaient vacants, les libéraux et les conservateurs en ont remporté deux respectivement.

Si le résultat des élections d'hier réjouit un grand nombre, il n'a pas été par contre sans causer une grande déception à d'autres aussi très nombreux. On ne s'attendait pas à la défaite de l'honorable M. Gordon Scott, qui venait d'être assermenté, comme trésorier de la province. D'autre part, l'opinion générale était que M. Paul Sauvé, fils de l'honorable M. Arthur Sauvé, serait élu dans le comté de Deux-Montagnes. Dans Maskinongé, le résultat était resté des plus problématiques jusqu'à la fin. Les rapports démontrent que c'est l'élément de langue anglaise qui a causé la défaite de M. Scott dans Huntingdon. De part et d'autre, cependant, les majorités n'ont pas été très fortes, si l'on considère que M. Paul Sauvé a été élu par 226 voix, M. Thisdel par 326 et M. Fisher, par 185 voix.

Débâcle républicaine aux États-Unis

Les 2 chefs commentent les résultats. Des élections d'hier. — L'honorable M. Taschereau et M. Camilien Houde.

QUEBEC, 6. — Le premier ministre a fait mercredi, la déclaration suivante aux représentants de la presse: "Il est important de noter que le 28 juillet dernier, les trois comtés où avaient lieu des élections partielles, hier, ont voté contre le gouvernement King-Néanmois, nous avons remporté un gros succès dans Maskinongé. La lutte a été ardente, mais nous avons remporté la victoire dans Maskinongé. Elle est passée de 1007 à 1002 voix. Dans les deux autres comtés, nous avons obtenu une majorité de 236. Quand on considère l'influence personnelle du ministre des Postes, le père du nouveau député, nous n'avons pas été très satisfaits du résultat. Ce qui est un fait, c'est que nous avons obtenu la majorité de la province et surtout le fait qu'il a été battu par les électeurs de sa propre race. En effet, l'analyse du vote démontre qu'il a été défait par les anglo-protestants, tandis que les Canadiens-français lui ont été sympathiques. Je comprendrais très mal si, au lieu de cela, il avait été élu. Il s'efforcera de faire valoir cette attitude, si est-ce qu'il y a quelque chose de satisfaisant à l'Assemblée législative. J'ai placé la situation clairement devant eux, je leur ai offert un des plus importants portefeuilles et ils l'ont refusé. Il est important que les anglo-protestants se rendent bien compte de la situation difficile où nous a placés le vote d'hier. En résumé, le résultat est très satisfaisant dans Deux-Montagnes et Maskinongé et il nous a bien chagrinés pour Huntingdon."

"Au point de vue de la paix et de la bonne entente, il est très important que M. Scott ait été élu. Interrogé au sujet de la demande que le gouvernement relativement au trésorier l'honorable M. Taschereau a déclaré qu'il n'avait rien à dire pour le moment. A un journaliste qui lui demandait s'il avait des déclarations à faire concernant la lutte elle-même, dans les deux camps, le premier ministre s'est contenté de dire qu'elle avait été conduite avec un esprit libéral comme chez les conservateurs.

LE MAIRE HOUDE. M. Camilien Houde, chef de l'opposition, sera à Hemmingford, ce soir, à huit heures, pour recevoir les électeurs de Huntingdon de la victoire remportée hier par M. Fisher.

LES COMMENTAIRES. "Le triomphe dans Huntingdon sonne le glas du gouvernement. La victoire dans Deux-Montagnes, en élection partielle avec la campagne menée par un ministre à la bouche aussi nette que ses méthodes, a une portée considérable", a déclaré (Suite à la page 8.)

Le Do-X en route pour Amsterdam. Le départ de l'hydroplane géant est retardé par le mauvais temps. NEIGE ET FROID. L'appareil partira pour l'Amérique vers le 12 novembre.

AMSTERDAM, 6. (Presse associée). — Le Dornier "Do-X" est arrivé d'Altenrhein, Suisse, à 4 heures 50 p.m. (11 heures 50 a.m., heure normale de l'Est de l'Amérique) aujourd'hui. L'envoie a été accompli sans incident.

ALTEXERHEIN, Suisse, 6. (Presse associée). — Malgré les tourbillons de neige et un froid vif, l'hydroplane allemand géant à douze moteurs, le "Do-X", a décollé du lac Constance ce matin, pour une envolée de six heures en direction d'Amsterdam, première étape d'un raid transatlantique vers New-York.

Le froid retarda le départ de 8 heures à 11 heures parce qu'il fallait réchauffer le moteur. L'appareil s'éleva sur les ailes du vent et se dirigea vers l'Amérique vers le 12 novembre, probablement vers le 12 novembre par la traversée de l'Atlantique.

TROIS ESCALES. Le "Do-X" était retenu ici depuis dimanche par le mauvais temps. Trois escales sont prévues sur l'Atlantique, à Horta, Açores, après d'un navire à mi-chemin entre les Açores et les Bermudes et enfin aux Bermudes. Le but du raid est de démontrer les possibilités de la machine plutôt que d'établir un record de vitesse.

Il n'y a que seize passagers à bord pour le voyage vers Amsterdam, bi que l'avion puisse en emporter 150 et plus, sans difficulté. Maurice Dornier, des établissements de ce nom, se rendra à Lisbonne par le train et montera dans son aéroplane à cet endroit. Son frère Claude, prendra l'avion à Amsterdam.

LE DOCTEUR T. B. MOOD meurt à Stanstead. SHERBROOKE, 6. (Presse canadienne). — Le docteur T. B. Mood, principal du collège de Stanstead, est décédé subitement hier à la suite d'une syncope. M. Mood est originaire d'Angleterre. Il y reçut sa première éducation et étudia plus tard à l'Université McGill et à l'Université de Minnesota.

Prix Nobel de littérature à un Américain. Sinclair Lewis, l'auteur de "Main Street" recevra les \$46,350 décernés par l'Académie de Stockholm.

STOCKHOLM, 5. (Presse associée). — Le prix Nobel de littérature pour 1930 a été décerné à l'écrivain américain Sinclair Lewis.

NEW-YORK, 5. — Sinclair Lewis, l'auteur de "Main Street" et autres romans, déclare qu'il acceptera le prix Nobel de littérature qui vient de lui être attribué.

SINCLAIR Lewis était au nombre des auteurs américains mentionnés à propos de ce prix de \$46,350 adjugé chaque année à l'auteur d'un livre de fiction de Théodore Dreiser.

LES ouvrages les plus connus de M. Lewis sont "Main Street", publié en 1929 et qui attirera sur lui l'attention de tout le monde intellectuel; "Rabbit" (1922); "Arrowsmith" (1925) et "Elmer Gantry" (1927).

L'EVALUATION DE LA TOMATE AMERICAINE. Droit ad valorem de 30 pour cent à partir du 1er novembre.

WASHINGTON, 6. — (Spécial à la "Patrie"). — L'évaluation douanière fixe de 5 cents la livre sur les tomates importées, évaluation établie par le gouvernement canadien, le 29 septembre 1930, et exécutée le 1er octobre, a pris fin le 1er novembre.

Cela veut dire que le droit ad valorem de 30 pour cent sur les tomates américaines est imposé à partir du 1er novembre 1930 sur la juste valeur du marché de ce produit vendu pour la consommation intérieure dans le pays d'exportation au temps et lieu d'exportation direct vers le Canada et non pour la consommation intérieure. Le droit sera pas de moins de 2 cents la livre à partir du 1er juin au 31 octobre inclusivement, et de 5 cents la livre, à partir du 1er novembre et le 31 mai inclusivement.

Pour les villes de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, la base est la suivante: Québec, \$400,000; Trois-Rivières, \$120,000; Sherbrooke, \$100,000; Chicoutimi, \$70,000.

Les trois premières villes paieront la moitié du coût des travaux et les autres villes paieront la moitié provinciale l'autre moitié. Par suite de circonstances spéciales, Chicoutimi ne paiera que 30 pour cent et chaque gouvernement 40 p. c.

Tout l'argent devra être dépensé pour aider aux chômeurs. On ne pourra s'en servir pour acheter des propriétés ou faire des travaux qui ne profiteront qu'à quelques personnes.

La cité de Québec a maintenu l'assurance qu'elle peut réaliser des travaux se chiffrant à \$400,000 en déboursant \$200,000 seulement. Elle recevra d'avantage si le comité du chômage trouve qu'il y a lieu, plus tard, d'augmenter son octroi.

Les demandes sont très nombreuses. Les réponses au questionnaire devront arriver avant le 10 novembre.

CHICAGO, 5. — L'état du maire William H. Thompson, récemment opéré pour l'appendicite, reste favorable.

Abolition des appels à Londres. Question examinée par les chefs des délégations à la conférence impériale. L'ETAT LIBRE. La question de la préférence impériale, sur le tapis la semaine prochaine.

LONDRES, 5. (Presse canadienne). — L'épineux problème des appels au conseil privé occupe les chefs de délégations à la conférence impériale réunis au numéro 10 de la rue Downing, ce matin.

A l'ajournement pour le déjeuner, le débat n'est pas terminé. Il se continuera cet après-midi. L'état libre d'Irlande, conformément à son attitude fréquemment formulée, voudrait que la conférence mette fin à ces appels.

La question de la préférence impériale, rattachée à l'offre du premier ministre R. B. Bennett, du Canada, et la question de la préférence pour l'empire dans les achats britanniques sera étudiée par les chefs de délégations au commencement de la semaine prochaine.

ARBITRAGE. LONDRES, 5. — Les premiers ministres réunis au 10 de la rue (Suite à la page 8.)

Octrois de chômage à nos villes. \$400,000 à Québec, \$120,000 à Trois-Rivières, \$100,000 à Sherbrooke, \$70,000 à Chicoutimi. Ces allocations ne sont pas définitives. — Le questionnaire.

QUEBEC, 6. — (De notre correspondant). — Afin de répartir les octrois pour le chômage de la façon la plus équitable possible, le comité du chômage de la façon la plus équitable possible, le comité du chômage a fixé hier une base pour les différentes municipalités qui ont besoin de secours.

Cette base n'est pas définitive mais elle mettra le comité en mesure de dire aux municipalités intéressées: vous pouvez compter sur tel montant et commencer des travaux en conséquence. Il y aura lieu de réviser ensuite le dossier de chaque requérante et de voir s'il est possible et juste d'augmenter les montants de l'octroi.

Pour les villes de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, la base est la suivante: Québec, \$400,000; Trois-Rivières, \$120,000; Sherbrooke, \$100,000; Chicoutimi, \$70,000.

Les trois premières villes paieront la moitié du coût des travaux et les autres villes paieront la moitié provinciale l'autre moitié. Par suite de circonstances spéciales, Chicoutimi ne paiera que 30 pour cent et chaque gouvernement 40 p. c.

Tout l'argent devra être dépensé pour aider aux chômeurs. On ne pourra s'en servir pour acheter des propriétés ou faire des travaux qui ne profiteront qu'à quelques personnes.

La cité de Québec a maintenu l'assurance qu'elle peut réaliser des travaux se chiffrant à \$400,000 en déboursant \$200,000 seulement. Elle recevra d'avantage si le comité du chômage trouve qu'il y a lieu, plus tard, d'augmenter son octroi.

Les demandes sont très nombreuses. Les réponses au questionnaire devront arriver avant le 10 novembre.

CHICAGO, 5. — L'état du maire William H. Thompson, récemment opéré pour l'appendicite, reste favorable.

Les démocrates auront probablement la majorité à la Chambre basse. NON AU SENAT. Résultats décisifs contre la prohibition en trois Etats.

WASHINGTON, 5. — (Presse associée). — M. Jowett House, président du comité exécutif national démocrate, déclare que les rapports des élections indiquent une "majorité démocrate assurée à la Chambre" et que les démocrates "organiseront probablement le prochain Sénat".

Les résultats pour les 35 sièges renouvelés au Sénat sont les suivants à 1 heure 30 m. Républicains élus, 13. Démocrates élus, 20. Douteux, 2.

Les rapports pour la Chambre des représentants à 3 heures 15 p.m. sont les suivants: Républicains élus, 186. Démocrates élus, 193. Douteux, 56 dont 32 actuellement détenus par les républicains. Gains démocrates, 33. Gain républicain, 1.

Les rapports incomplets pour l'Alabama indiquent la défaite du fanatique sénateur Thomas Helms.

Le représentant républicain Oscar de Priest, un nègre que l'on croyait avoir été défait dans Chicago, est élu.

Résultats pour la Chambre des représentants à 3 heures 15 p.m. Républicains élus, 193. Démocrates élus, 186. Douteux, 47, dont 44 maintenant détenus par les républicains. Gains démocrates, 34. Gain républicain, 1.

Républicains élus, 13. En fonction, 34; total, 47. Démocrates élus, 19. En fonction, 20; total, 45. Fermier-travailleuse élu, 0; en fonction, 1. Douteux, 3.

ICI ET LA. Dans le Massachusetts, le démocrate Marcus A. Coolidge est élu sénateur. C'est un gain démocrate.

Dans le Connecticut, élu gouverneur Wilbur L. Cross, gain démocrate. En juin dernier, il avait pris sa retraite, comme doyen de Yale à l'âge de 68 ans.

Dans le Maine, William T. Gardner, républicain, élu gouverneur. Inchangé.

Dans le New-Hampshire, John G. Winant, républicain, élu gouverneur. Inchangé.

Le fameux sénateur Wm. E. Borah, républicain est réélu dans l'Idaho.

Dans le Michigan, le nom mort illustre James Couzens, républicain, est réélu sénateur.

Dans le New-Hampshire, le républicain Henry W. Keyes, est élu sénateur. Inchangé.

Dans le New-Jersey, le républicain Dwight W. Morrow, ex-ambassadeur au Mexique, est élu sénateur. Inchangé.

Ruth Bryan Owen, fille de William Jennings Bryan, est réélu à la Chambre. (Suite à la page 8.)

RAID ARBITRAIRE DES AGENTS A WASHINGTON. Au domicile d'un journaliste. — Enquête. — Pas d'alcool.

WASHINGTON, 6. — Une enquête a été ordonnée au sujet du raid effectué par les agents de la prohibition au domicile de M. William P. Flythe, journaliste de Washington.

Une escouade, munie d'un mandat de perquisition, assermenté par J. M. Burke, un ancien journaliste à gaz, fit irruption chez M. Flythe, samedi, au cours d'une réception que donnait le journaliste. Ce dernier, représentant à la Maison Blanche d'une association de presse, déclare que l'un des intrus lui brança un revolver sous le nez et menaça de tuer son chien pendant que ses camarades fouillaient la maison.

Les files ne montrèrent leur mandat qu'à leur départ. L'individu non désigné contre lequel avait été pris le mandat ne ressemblait nullement à Flythe. Burke aurait juré avoir vu vendre de l'alcool au sous-sol de la maison et y avoir vu un alambic en opération.

Le journaliste a demandé à l'autorité de porter une accusation de perjury contre Burke et après une entrevue avec le procureur général Léo A. Bever, ce dernier a ordonné une enquête par le grand jury. Le major général Herbert M. Grosby, commissaire de police du district de Columbia, a ordonné une enquête séparée.

Les agents ne trouvèrent rien d'incriminant dans la maison.

HUNTINGDON

S'il est un comté où la lutte intéressait tout le monde, c'est bien celui de Huntingdon, où il s'agit de choisir pour les libéraux, de faire élire un trésorier de la province en la personne de l'honorable Gordon-W. Scott. On comprend que cette candidature était la plus importante. La situation, dans ce comté, se compliqua dès le début de la campagne. Quatre candidats furent mis en nomination, lors de la convention libérale; mais pas un seul ne put obtenir les deux tiers des votes nécessaires pour être choisi candidat. On attendit quelque peu et à une convention subséquente à la nomination de M. G.-W. Scott, au poste de trésorier de la province, M. Scott fut choisi candidat dans Huntingdon. Les électeurs du comté n'ont cependant pas ratifié ce choix, hier, car M. Scott a été défait par son adversaire conservateur, M. Martin-B. Fisher. La majorité de M. Martin-B. Fisher, conservateur n'a été d'après les derniers rapports que de 185 voix, et elle est surtout



M. MARTIN-B. FISHER. constituée par le vote anglais. L'analyse du vote général fait voir que ce sont les compatriotes de M. Scott qui ont été la cause de sa défaite. (Suite à la page 8.)

Deux-Montagnes

Sainte-Scholastique, 6. — Les électeurs de Deux-Montagnes se sont fortement intéressés à l'élection qui vient de se terminer, si



M. PAUL SAUVÉ. J'on en juge par les rapports reçus ici, hier soir, de l'officier-rapporteur, M. Henri Langlois. A Sainte-Scholastique, dans un seul poll où il y avait 109 personnes d'inscrites sur la liste, 101 ont enregistré leurs votes.

A un poll de Saint-Eustache, un invalide a été transporté dans une automobile. On l'aida à entrer dans le poll, où on put le faire voter. Les électeurs s'intéressèrent tellement à l'élection, qu'ils passèrent la plus grande partie de la journée aux portes des bureaux de vote. Ici et là, il y eut bien, parfois, de chaudes discussions, mais on n'a rapporté aucune chicane. Hier soir, après que le résultat du vote ait été connu, et qu'il avait percuté un trou dans le vitrage, au nord d'un poll, les officiers du poll avaient découvert, peu avant sa fermeture, qu'un homme avait réussi à se glisser au deuxième étage de la maison, et qu'il avait percé un trou dans le plancher, droit au-dessus de la table où les électeurs allaient faire leur choix, afin de se renseigner, pour une autre élection, quant à ceux qui votent pour un parti ou pour un autre. Quand l'individu se vit découvert, il prit la fuite. (Suite à la page 8.)

MASKINONGÉ

LOUISEVILLE, 6. — M. Louis-J. Thisdel est le nouveau député de Maskinongé à l'Assemblée législative. Il a conservé le comté au parti libéral dans la présente élection partielle, en obtenant une majorité de 356 voix sur son adversaire, M. Armand Lamy, candidat conservateur. Le parti de M. Houde, cependant, a réduit la majorité libérale de 183 votes, comparativement au résultat obtenu lors des élections générales de 1927.



M. L.-J. THISDEL. protègeraient la forteresse contre les assauts. Les listes électorales, pour le comté, comprennent 3,866 électeurs qualifiés. On estime que 95 pour cent des votes sont allés aux polls. (Suite à la page 8.)

Dans Maskinongé. Hunterstown: L.-J. Thisdel A. Lamy 7. Louiseville: Poll 1 27 Poll 2 29 Poll 3 5 Masson 1. Riv. du Loup: Poll 1 61 Poll 2 32 Saint-Alexis: Poll 1 36 Poll 2 24 Saint-Didace: Poll 1 2 Poll 2 2 Poll 3 2 Poll 4 2 Saint-Angèle: Poll 1 22 Saint-Edouard: Poll 1 11 Sainte-Ursule: Poll 1 15 Poll 2 15 Poll 3 26 Poll 4 13 Saint-Joseph: Poll 1 11 Saint-Justin: Poll 1 8 Poll 2 8 Poll 3 8 Saint-Léon le Grand: Poll 1 36 Poll 2 13 Saint-Paulin: Poll 1 13 Saint-Paulin Par.: Poll 1 13 Poll 2 30 Poll 3 11 Maskinongé: Poll 1 24 Poll 2 6 Poll 3 33 La majorité complète pour M. Thisdel est d'environ 400. Les chiffres cités plus haut ne sont pas complets.



L'HON. M. TASCHEREAU. Dans Deux-Montagnes, nous avons réduit très considérablement la majorité de M. Sauvé. Elle est passée de 1007 à 1002 voix.

Les deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

LES deux candidats étaient des cultivateurs. M. Thisdel est maire de la paroisse de Louiseville, connue sous le nom de Rivière-du-Loup, et, pour les neuf dernières années, il a été préfet du comté de Maskinongé. M. Lamy est natif de Saint-Léon, et est avantageusement connu dans le comté. La lutte fut l'une des plus ardues que le comté ait encore vues, mais les libéraux, avec M. Taschereau, ont prouvé que leur prédiction était bonne, quand ils disaient qu'ils

MESSE DE REQUIEM A GES SEPT CARDINAUX. Chantée à la Sixtine en présence du Souverain Pontife.

CITE DU VATICAN, 6. (Presse associée). — Sa Sainteté Pie XI a assisté aujourd'hui, à la messe de requiem chantée, en la chapelle Sixtine pour le repos de l'âme des sept cardinaux morts depuis le mois de novembre dernier. Ce sont: Léurs Eminences les cardinaux Merry del Val, ex-secrétaire d'Etat; Vigezzelli, doyen du Sacré Collège; Arceveschi, archevêque de Rio-de-Janeiro; Gamba, archevêque de Turin; Pérosi, secrétaire de la Consistoriale; Lucon, archevêque de Telme, et Casanova, archevêque de Grenade.

LE DOCTEUR T. B. MOOD meurt à Stanstead. SHERBROOKE, 6. (Presse canadienne). — Le docteur T. B. Mood, principal du collège de Stanstead, est décédé subitement hier à la suite d'une syncope. M. Mood est originaire d'Angleterre. Il y reçut sa première éducation et étudia plus tard à l'

ON ENSEMBLE LE CANADA À CHAQUE DOMINION

L'arbitrage des conflits justiciables

Décision qui devra être ratifiée par la conférence impériale.

CINQ JUGES

LONDRES, 6. (Presse canadienne). — Un tribunal impérial va être établi pour arbitrer les litiges justiciables entre les Dominions. Cette décision a été prise par les chefs des délégations à la conférence impériale, à une réunion tenue au numéro 10, de la rue Downing, ce matin.

Cette décision devra être ratifiée par une séance ultérieure de la conférence mais cette approbation n'est en somme qu'une formalité.

LE CONSEIL PRIVÉ

Le nouveau tribunal n'affectera nullement les appels au conseil privé. Sa juridiction sera restreinte aux différends entre les gouvernements au lieu que les appels au conseil privé concernent les individus.

Le tribunal ne sera pas permanent. Il constituera un corps spécial désigné à l'occasion de chaque conflit. Il cessera d'exister une fois réglé le conflit pour lequel il aura été créé. Il consistera de cinq membres désignés comme suit:

CINQ MEMBRES

1. — Les deux premiers membres, nommés par chacune des parties, ne seront pas nécessairement des magistrats.
2. — Les deux autres membres nommés par chacune des parties seront des personnes ayant occupé des hautes fonctions judiciaires ou des juristes distingués.
3. — Le président, nommé par les quatre membres déjà désignés, ne sera pas nécessairement un juriste.

Les parties pourront aussi, si elles le désirent, nommer des assistants. Tous les membres du tribunal devront être des sujets britanniques.

On a renoncé au projet de nommer les juges sur des listes arrêtées à l'avance.

FACULTATIF

Au cours du débat de ce matin, la question s'est posée de savoir si ce tribunal serait facultatif ou coercitif. La majorité a opté pour un tribunal facultatif. Si deux parties ont un différend, elles devront accepter l'arbitrage avant que le tribunal soit constitué; mais la décision du tribunal liera les deux parties. La compétence du tribunal est restreinte aux différends justiciables et reste étrangère aux conflits politiques. Rien n'empêchera cependant d'arbitrer les conflits politiques à la condition que les parties y consentent.

LA COUR DE LA HAYE

Le projet fut suggéré pour la première fois dans le rapport de la conférence de l'an dernier, touchant le fonctionnement des lois des Dominions.

La signature de la clause facultative des statuts du tribunal mondial fit ressortir la nécessité de ce tribunal. La Grande-Bretagne et tous les Dominions, à l'exception de l'Etat libre, ont accepté la juridiction de la cour de La Haye, les différends entre membres de la Société des Nations britanniques.

LA DEFENSE

Londres, 6. (Presse canadienne). — Les résolutions de la conférence impériale concernant la défense ne contiendront probablement rien d'extraordinaire. L'opinion navale anglaise opte pour la construction de croiseurs légers pour le Canada au lieu de deux torpilleurs actuels, mais rien n'indique que l'on prévoit quelque changement dans les plans actuels. On s'attend également à ce que la conférence approuve le règlement des différends internationaux.

LE PORT A DEUX SOUS

Londres, 6. (Presse associée). — Le projet canadien de port postal impérial a été approuvé par le rapport favorable du comité des communications, mais on ne s'attend pas qu'il soit généralement adopté avant quelque temps.

Les représentants de la Grande-Bretagne et des autres Dominions ont approuvé le principe tout en réservant leur adoption du projet en raison des difficultés financières actuelles.

LONDRES, 6. — Les principaux délégués à la conférence impériale en séance depuis un mois quitteront Londres le 14 novembre. Suivant un communiqué officiel, les chefs des délégations ont tenu deux réunions vendredi. Ils ont étudié un rapport du comité de lord Sankey concernant les questions constitutionnelles. Dans l'après-midi, ils ont renvoyé certaines parties du rapport à lord Sankey. Ils discuteront certaines autres parties du rapport aujourd'hui.

Dans la soirée, la section anglaise de l'Association parlementaire impériale a offert un banquet aux premiers ministres des Dominions. Le premier ministre Bennett a résumé sa conception de l'Empire dans ces paroles: "Tous pour chacun et chacun pour tous".

"Parce que nous avons l'égalité de statut cela ne veut pas dire que nous ayons le droit de rompre les liens qui nous unissent", déclara M. Bennett à propos des questions constitutionnelles.

"Le problème constitutionnel nous préoccupe peu," déclara le

UNE DES BEAUTES DE L'ITALIE ENSOLEILLEE



Messine, la belle Messine, qui est l'un des points les plus curieux de la côte italienne de la Méditerranée, est certes l'une des vieilles cités dont l'Italie est la plus fière. C'est l'un des centres les plus pittoresques de la péninsule qui, en plus d'être fier de son aspect présent, s'enorgueillit à bon droit de sa célébrité historique.

MANOEUVRES NAVALES

LONDRES, 3. — Les premiers ministres des Dominions ont assisté à une revue de la flotte britannique samedi durant une tempête terrible. Les premiers ministres étaient sur le navire-amiral de la flotte de l'Atlantique.

Ils assistèrent aussi à un combat naval simulé. Le premier ministre, qui devait venir en avion pour assister à la démonstration n'a pu venir.

Les premiers ministres, accompagnés de leurs ministres, ont suivi toutes les péripéties du combat fictif.

Un incident se produisit pendant les manoeuvres. Un avion tomba à la mer mais un torpilleur réussit à sauver les trois aviateurs, pendant que la machine coulait.

M. A. A. WOODCOCK NE FERA PAS L'ENQUETE

Le directeur de la prohibition a abandonné son projet d'interroger 2,000 journaux sur les problèmes de la prohibition.

WASHINGTON, 25. — M. A. A. Woodcock, directeur de la prohibition, a décidé de ne pas procéder à l'enquête projetée auprès des journaux américains touchant le problème de la prohibition. M. Woodcock a donné comme raison de cette mesure qu'après conférence avec les journalistes de Washington, il avait acquis la conviction que "quoique innocent" son projet avait été mal compris.

Le directeur de la prohibition a adressé une communication à plus de 2,000 journaux pour leur faire connaître qu'ils n'auraient pas à répondre au questionnaire qu'on leur avait précédemment envoyé pour connaître leur attitude à l'égard du régime "sec".

A la conférence qu'il eut avec les journalistes, M. Woodcock leur informa que le résultat de l'enquête ne serait pas publié contrairement aux déclarations de ses subordonnés.

Le directeur refusa de fournir des explications au sujet de sa décision, puis plus tard dans la journée, il annonça que l'enquête touchant la prohibition n'avait jamais eu lieu. Il dit que sa réflexion faite, le but de l'enquête "bien que innocent" n'avait pas été compris. En conséquence, j'ai décidé, dit-il, que la meilleure chose à faire, c'était de tout annuler.

Quant aux questionnaires, soient partis, nous serviront à tous les journaux pour leur dire de les tenir pour nuls".

Questionnaire envoyé par M. Ivan Vallée à 1,400 municipalités.

SAINT-JEAN, 6. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le procès W. Landry s'est terminé jeudi après avoir duré une journée. La preuve de la Couronne finie, les jurés ne se sont même pas retirés de la salle et ont rendu un verdict d'acquiescement. L'honorable juge Cousineau, en libérant M. Landry, lui fit des excuses pour les souffrances morales qu'il a endurées à la suite de l'arrestation qui a pesé sur ses nerfs pendant 10 ans. Le défendeur, M. Landry était Me Stan. Poulin, cr.

Le comité du chômage nommé récemment par l'exécutif de cette province a recommandé au ministre des travaux publics et du travail, vient de faire parvenir la lettre suivante à 1,400 municipalités relatives à une petite enquête sur le nombre de chômeurs et de travaux projetés à ces endroits: "Monsieur,

"Une entente est intervenue le 22 octobre 1930 entre les autorités fédérales et celles de la province de Québec, dans le but de venir en aide aux chômeurs le plus tôt possible.

"Le comité du chômage nommé récemment par l'exécutif de cette province a recommandé au ministre des travaux publics et du travail qu'un questionnaire de nature à éclairer le comité sur la situation, soit envoyé à toutes les municipalités avec prière d'y répondre le ou avant le onzième jour de novembre 1930.

"COOPERATION GENERALE

"Le comité compte aussi sur la coopération de la presse, des différents organismes, des membres du clergé et du public en général, pour accomplir la tâche qui lui est confiée. A cet effet, chaque corps municipal où les intéressés dans les districts non organisés devraient transmettre, dans le délai prescrit, les renseignements suivants:

- 1.— Une résolution certifiée et signée par le maire et le secrétaire-trésorier, démontrant l'existence dans les limites de la municipalité d'une situation anormale de chômage et donnant le nombre des chômeurs ou tous autres détails pouvant permettre au comité de se rendre compte de la catégorie de ces chômeurs;
- 2.— La nature et l'étendue des travaux qu'on projette d'exécuter d'ici au premier juillet prochain en vue de remédier au chômage. Il est bien entendu que ces travaux doivent être d'intérêt public et non d'intérêt privé;
- 3.— Une estimation détaillée, si possible, des travaux projetés, en indiquant le programme que l'on entend suivre pour leur exécution;
- 4.— Un engagement de contribuer 50% du coût de ces travaux.

"Le comité ne sera pas appelé à se prononcer sur les demandes non conformes aux règlements du gouvernement fédéral, telles que mentionnées dans l'ordre en conseil C. P. 2246, dont un extrait est donné au verso.

"Les municipalités qui ont déjà adressé une requête au ministre des travaux publics et du travail sont priées de compléter les renseignements déjà fournis.

"Veuillez donc venir à ce que le questionnaire soit rempli au complet par le maire ou un délégué autorisé que le droit et qu'un copie soit retournée dans l'enveloppe à cette fin.

"Votre sincèrement dévoué,

"IVAN E. VALLEE,

"Sous-ministre et ingénieur en chef, directeur provisoire du chômage, Québec, 29 octobre 1930."

ECHOIEMENT

NEW-YORK, 3. — Le paquebot "Columbia" s'est échoué sur l'Ile Staten, à l'entrée du port de New York, aujourd'hui. Le navire n'est pas en danger. On tentera de le renflouer à la marée haute, cet après-midi.

TRAGÉDIE DE L'AIR

BOULOGNE, 6. — (Presse associée). — Un bimoteur de l'"Imperial Airways", parti du Bourget pour Londres, a effectué un atterrissage forcé hier entre Neufchâteau et Frenck. Un voyageur et deux employés de la compagnie ont été tués et deux voyageurs et un pilote, blessés. Un moteur de l'avion, portant le nom de "City of Washington", ont une panne et en raison d'un épais brouillard l'avion donna contre une colline.

M. J.-T. Foster, président la réunion qui avait groupé près de 200 officiers de différentes unions ouvrières internationales de notre ville. A la table d'honneur on remarquait également MM. W.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg; William Tremblay, député provincial; l'échevin Alphonse Mathieu, représentant. Son Honneur le maire Honoré Lajoie, l'échevin Jos. Schubert, Alphonse Mathieu, président du comité exécutif du conseil; Francis Payette, Jos. Aney, Ben Drolet, R.-J. Talbot, Georges Savoy, représentant l'Association des manufacturiers canadiens; Alfred Robert, R. Robitaille, président du local 112 des travailleurs de la construction pour notre pays et du traité de paix; Gustave Franck, G.-R. Brunette, J.-A. Phil. Corveaux, Arthur Martel et S. Childs, secrétaire privé de M. Butler.

Présent à son auditoire en anglais et en français par MM. Foster et Mathieu, le distingué visiteur, s'est dit très touché de la marque d'estime que lui donnaient les ouvriers de Montréal.

M. Butler parla ensuite des activités du Bureau International du Travail depuis le traité de Versailles, jour de sa fondation.

M. Butler ne critiqua pas le Canada de ne pas avoir pris une part plus active aux réformes ouvrières mais M. Woodsworth a qualifié de ridicule "la situation faite dans notre pays au point de vue législation ouvrière".

M. Butler expliqua la clause 13, du traité de Versailles, concernant le travail et rappela les difficultés qu'en ont les délégués à cette époque pour amener une entente entre les diverses nations. Mais depuis, dit-il, 23 conventions du traité ont été adoptées et seulement à quatre occasions, des clauses ont été défectueuses à cause de l'opposition du travail organisé.

Il a rappelé la tenue de la première Conférence du Travail à Washington en 1919, au lendemain de la guerre et du traité de paix. Autrement, il y avait bien les traités diplomatiques et les traités commerciaux, mais ce n'est que depuis cette date qu'il y a aussi des Traités de Travail, dit-il.

PRINCIPES ET METHODES

Il a notamment expliqué les principes et les méthodes du Bureau International dont les quatre premiers sont les suivants: a) Le travail ne doit pas être considéré seulement comme une marchandise ou un article de commerce; b) Le droit d'association est reconnu pour les salariés et employeurs pourvu que cela ne soit pas contraire aux lois; c) Le salaire doit assurer aux travailleurs un niveau de vie convenable.

JOURNÉE DE 8 HEURES

La journée de 8 heures et la semaine de 48 heures doivent être adoptées partout où elles ne le sont pas encore. M. Butler a fait remarquer en énonçant ces principes que neuf pays les avaient ratifiés. La Chine et le Japon ont à ce sujet donné de véritables surprises à Genève par leur empressement à reconnaître un certain nombre et à adopter des conventions internationales. Il a ajouté que la grande force de la Société des Nations et du Bureau International du Travail, c'est l'appui de l'opinion publique.

La Grande-Bretagne adoptera également la journée de huit heures car il y a actuellement devant la session anglaise un bill qui prévoit à l'adoption d'une telle mesure.

JOURNÉE DE REPOS

Dix-huit pays européens ont adopté le principe et la mise en pratique d'une journée de repos par semaine. Par contre, les pays non ratifiés ne sont pas occupés de la même manière, constatant que dans les Indes, pays non chrétiens, les ouvriers se reposent une fois la semaine. Au Japon, il y a deux jours de congé par mois. Ce pays a ratifié le travail par les femmes, le soir.

LE TRAVAIL ET L'ENFANT

L'abolition du travail chez les enfants a été approuvée par le Bureau International du Travail. Dans 18 pays, les enfants commencent à travailler à 14 ans. Aux Indes, l'enfant peut travailler à 12 ans.

Tous ces principes sont établis en Europe et le crois qu'avant longtemps ils seront mis en vigueur partout".

M. Butler discuta également la question des assurances sociales. Le conférencier, en terminant, affirma que la paix devait régner dans le monde, si nous ne voulons pas aller à la faillite. "Il n'y a pas de paix sans justice sociale et pas de justice sociale sans la paix". Telles furent les dernières paroles de M. Butler, avant de reprendre son siège.

Alfred Mathieu et M. J. Schubert, échevins, M. W.-S. Woodsworth et M. G. Savoy, représentant les manufacturiers canadiens, ont ajouté quelques mots. Un concert de programmes de chants et de danses canadiennes fut présenté à l'auditoire. Les artistes qui y prirent part étaient tous membres de l'Union des pianistes, s'est fait particulièrement remarqué dans son répertoire.

Réciprocité commerciale de l'empire

Négociations entamées à Londres qui seront poursuivies au Canada. AUSTRALIE ET AFRIQUE

LONDRES, 6. (Presse canadienne). — La question de développer les relations commerciales entre le Canada et l'Australie et entre le Canada et l'Afrique du Sud a fait le sujet de conversations entre les représentants des trois Dominions. Lorsque le rideau sera baissé sur la scène de la conférence impériale, (on attend maintenant que ce soit vers le 11 novembre), l'honorable Parker Maloney, ministre australien des marchés retournera dans son pays par voie de Canada. Il continuera avec le gouvernement canadien les conversations sur le développement du commerce de deux Dominions amonérés à Londres avec l'honorable H. H. Stevens, ministre canadien du commerce.

PAS DE BEURRE

Les premiers fruits de ces conversations ont été la conclusion d'un modus vivendi en vertu duquel l'Australie a contracté l'engagement de ne pas déverser de beurre sur le marché canadien. L'Australie espère obtenir un meilleur marché au Canada pour sa laine et un débouché pour ses vins, en échange de préférences aux industries canadiennes.

Du côté canadien, on croit que l'on peut faire beaucoup pour améliorer le commerce entre les Dominions. Une quantité considérable de leur commerce est importé au Canada, et l'industrie New York pourrait entrer directement au pays, et cela donnerait plus d'activité aux ports canadiens et à l'industrie canadienne des laines.

M. Maloney rencontrera aussi les représentants des Antilles anglaises.

L'AFRIQUE DU SUD

De hauts personnages de l'Afrique du Sud actuellement à Londres font ressortir les avantages mutuels de relations commerciales plus considérables entre le Canada et l'Afrique du Sud. Ce dernier pays a un marché plus étendu pour ses vins. Il promet de retourner un marché pour le blé canadien grâce à l'amélioration de l'existence de sa population noire.

DECLARE M. Ramsay MacDonald. — A la recherche d'une autre solution.

SHIPLEY, Yorkshire, — 6. (Presse canadienne). — Le premier ministre Ramsay MacDonald fonde de belles espérances sur la conférence impériale. Il l'a déclarée dans une lettre à M. A. Robson, candidat travailliste à l'élection partielle de Shipley.

"Les premiers ministres des Dominions ont décliné de rejeter le libre-échange impérial et nous cherchons à découvrir de quelle façon, sans sacrifier les intérêts essentiels des uns des autres, nous pourrions développer notre commerce mutuel, affirme le premier ministre.

"Pendant ce temps le parti travailliste s'occupera de la réorganisation publique. Nous nous efforçons de passer par-dessus nos rangs et en tentatives quotidiennes pour exploiter la conférence impériale à nos propres fins."

L'élection de Shipley a été annoncée par la mort de M. W. Mackinder, travailliste, élu par une majorité de 4,951 voix aux élections générales, contre deux adversaires.

ELECTION PARTIELLE

LONDRES, 31. — Une élection partielle avait lieu hier dans South-Paddington, dont le député conservateur, le commodore Kinn, périt en mer l'été dernier. Le résultat n'en sera connu qu'aujourd'hui. Il y a quatre candidats sur les rangs: un conservateur, un travailliste, un partisan du libre-échange impérial et un représentant du parti de l'"united empire".

ministration, couvertes par les taxes ordinaires à percevoir; \$1,767,332.86 pour le compte de la caisse.

DEFICIT

Enfin, il y a un item spécial de \$2,400,000 comprenant le déficit dans le revenu de 1919-1921 comblé par une taxe spéciale ordinaire.

PLACEMENTS

Il y a aussi les placements suivants: fonds d'amortissement de la Commission des écoles protestantes, \$1,792,956.89.

L'actif et le passif de la cité constitue le bilan général condensé.

Un recensement du chômage dans la province de Québec

Landry acquitté

SAINT-JEAN, 6. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le procès W. Landry s'est terminé jeudi après avoir duré une journée. La preuve de la Couronne finie, les jurés ne se sont même pas retirés de la salle et ont rendu un verdict d'acquiescement. L'honorable juge Cousineau, en libérant M. Landry, lui fit des excuses pour les souffrances morales qu'il a endurées à la suite de l'arrestation qui a pesé sur ses nerfs pendant 10 ans. Le défendeur, M. Landry était Me Stan. Poulin, cr.

Questionnaire envoyé par M. Ivan Vallée à 1,400 municipalités.

SAINT-JEAN, 6. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le procès W. Landry s'est terminé jeudi après avoir duré une journée. La preuve de la Couronne finie, les jurés ne se sont même pas retirés de la salle et ont rendu un verdict d'acquiescement. L'honorable juge Cousineau, en libérant M. Landry, lui fit des excuses pour les souffrances morales qu'il a endurées à la suite de l'arrestation qui a pesé sur ses nerfs pendant 10 ans. Le défendeur, M. Landry était Me Stan. Poulin, cr.

TRAGÉDIE DE L'AIR

BOULOGNE, 6. — (Presse associée). — Un bimoteur de l'"Imperial Airways", parti du Bourget pour Londres, a effectué un atterrissage forcé hier entre Neufchâteau et Frenck. Un voyageur et deux employés de la compagnie ont été tués et deux voyageurs et un pilote, blessés. Un moteur de l'avion, portant le nom de "City of Washington", ont une panne et en raison d'un épais brouillard l'avion donna contre une colline.

VOTRE PAYS EST UN PEU EN RETARD SUR LA QUESTION OUVRIERE

DECLARATION DE M. N.-B. BUTLER, AU BANQUET DU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL, HIER SOIR.

"Le Canada n'a ratifié que quatre des vingt-neuf traités adoptés par le Bureau International du Travail, à la Nègue des Nations", affirmait hier soir M. N.-B. Butler, assistant-directeur du Bureau International du Travail, hôte d'honneur du Conseil des Métiers et du Travail de notre ville, à l'hôtel Queen's.

M. J.-T. Foster, président la réunion qui avait groupé près de 200 officiers de différentes unions ouvrières internationales de notre ville. A la table d'honneur on remarquait également MM. W.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg; William Tremblay, député provincial; l'échevin Alphonse Mathieu, représentant. Son Honneur le maire Honoré Lajoie, l'échevin Jos. Schubert, Alphonse Mathieu, président du comité exécutif du conseil; Francis Payette, Jos. Aney, Ben Drolet, R.-J. Talbot, Georges Savoy, représentant l'Association des manufacturiers canadiens; Alfred Robert, R. Robitaille, président du local 112 des travailleurs de la construction pour notre pays et du traité de paix; Gustave Franck, G.-R. Brunette, J.-A. Phil. Corveaux, Arthur Martel et S. Childs, secrétaire privé de M. Butler.

Présent à son auditoire en anglais et en français par MM. Foster et Mathieu, le distingué visiteur, s'est dit très touché de la marque d'estime que lui donnaient les ouvriers de Montréal.

M. Butler parla ensuite des activités du Bureau International du Travail depuis le traité de Versailles, jour de sa fondation.

M. Butler ne critiqua pas le Canada de ne pas avoir pris une part plus active aux réformes ouvrières mais M. Woodsworth a qualifié de ridicule "la situation faite dans notre pays au point de vue législation ouvrière".

M. Butler expliqua la clause 13, du traité de Versailles, concernant le travail et rappela les difficultés qu'en ont les délégués à cette époque pour amener une entente entre les diverses nations. Mais depuis, dit-il, 23 conventions du traité ont été adoptées et seulement à quatre occasions, des clauses ont été défectueuses à cause de l'opposition du travail organisé.

Il a rappelé la tenue de la première Conférence du Travail à Washington en 1919, au lendemain de la guerre et du traité de paix. Autrement, il y avait bien les traités diplomatiques et les traités commerciaux, mais ce n'est que depuis cette date qu'il y a aussi des Traités de Travail, dit-il.

PRINCIPES ET METHODES

Il a notamment expliqué les principes et les méthodes du Bureau International dont les quatre premiers sont les suivants: a) Le travail ne doit pas être considéré seulement comme une marchandise ou un article de commerce; b) Le droit d'association est reconnu pour les salariés et employeurs pourvu que cela ne soit pas contraire aux lois; c) Le salaire doit assurer aux travailleurs un niveau de vie convenable.

JOURNÉE DE 8 HEURES

La journée de 8 heures et la semaine de 48 heures doivent être adoptées partout où elles ne le sont pas encore. M. Butler a fait remarquer en énonçant ces principes que neuf pays les avaient ratifiés. La Chine et le Japon ont à ce sujet donné de véritables surprises à Genève par leur empressement à reconnaître un certain nombre et à adopter des conventions internationales. Il a ajouté que la grande force de la Société des Nations et du Bureau International du Travail, c'est l'appui de l'opinion publique.

La Grande-Bretagne adoptera également la journée de huit heures car il y a actuellement devant la session anglaise un bill qui prévoit à l'adoption d'une telle mesure.

LES ETRANGERS SANS TRAVAIL VIENNENT EN CHERCHER A MONTREAL

Notre part des \$20,000,000 des attirent. — Comien de chômeurs en notre ville?.....

M. Joseph H. Rainville, président de la Commission du Port, nous avons rencontré ce matin, n'a pas eu beaucoup à dire, quant aux nouveaux travaux qui seront entrepris dans le port. On s'occupe de préparer ces travaux. D'ailleurs, seront certainement décidés, mais ils ne peuvent pas encore être annoncés. On est à les étudier.

"Mais, comme nous dit M. Rainville, la nouvelle que le gouvernement avait consenti une bonne part à la Commission du Port, à la ville de Montréal, pour aider les sans-travail, a induit un grand nombre de gens de la campagne à venir à Montréal et trouver de l'emploi.

"Il y a quelque temps, nous a dit M. Rainville, on annonçait, dans les journaux, qu'il y avait 50,000 sans travail dans la ville de Montréal. Ce chiffre, je crois, n'était pas loin d'être exact. En tout cas, je serai en mesure, dès demain, je crois, de fournir des statistiques quant aux demandes qui sont faites à moi et aux autres autorités du port, pour de l'emploi, de la part de sans-travail. Et, comme le port de Montréal, à lui seul, n'est pas le principal employeur de Montréal, et que ses travaux sont plutôt limités, à part ceux qui seront faits dans le cours de l'hiver, pour le moment, l'on pourra juger du grand nombre d'autres sans-travail qui s'adressent ailleurs pour de l'emploi et n'en trouvent pas, parce que les autres entrepreneurs ne sont pas eux-mêmes fournis de contrats suffisants pour donner du travail à tous ceux qu'ils voudraient employer. En tout cas, les informations que je donnerai seront aussi fidèles que possible pour juger avec certitude."

de la salle, aux côtés de l'un de nos collègues, M. Damien Masson, rentier, de Saint-Benoît, qui confirmera, j'en suis sûr, l'exactitude de ma déclaration. L'on me dit d'ailleurs que vous avez depuis reconnu votre erreur. Je compte donc sur votre gentillesse pour rétablir les faits dès la première assemblée que vous tiendrez. Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

(Signé) L. JARGAILLE,

Sergent-Détective,

en charge de l'escouade des Recherches Criminelles.

Landry acquitté

SAINT-JEAN, 6. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le procès W. Landry s'est terminé jeudi après avoir duré une journée. La preuve de la Couronne finie, les jurés ne se sont même pas retirés de la salle et ont rendu un verdict d'acquiescement. L'honorable juge Cousineau, en libérant M. Landry, lui fit des excuses pour les souffrances morales qu'il a endurées à la suite de l'arrestation qui a pesé sur ses nerfs pendant 10 ans. Le défendeur, M. Landry était Me Stan. Poulin, cr.

TRAGÉDIE DE L'AIR

BOULOGNE, 6. — (Presse associée). — Un bimoteur de l'"Imperial Airways", parti du Bourget pour Londres, a effectué un atterrissage forcé hier entre Neufchâteau et Frenck. Un voyageur et deux employés de la compagnie ont été tués et deux voyageurs et un pilote, blessés. Un moteur de l'avion, portant le nom de "City of Washington", ont une panne et en raison d'un épais brouillard l'avion donna contre une colline.

VOTRE PAYS EST UN PEU EN RETARD SUR LA QUESTION OUVRIERE

DECLARATION DE M. N.-B. BUTLER, AU BANQUET DU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL, HIER SOIR.

"Le Canada n'a ratifié que quatre des vingt-neuf traités adoptés par le Bureau International du Travail, à la Nègue des Nations", affirmait hier soir M. N.-B. Butler, assistant-directeur du Bureau International du Travail, hôte d'honneur du Conseil des Métiers et du Travail de notre ville, à l'hôtel Queen's.

M. J.-T. Foster, président la réunion qui avait groupé près de 200 officiers de différentes unions ouvrières internationales de notre ville. A la table d'honneur on remarquait également MM. W.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg; William Tremblay, député provincial; l'échevin Alphonse Mathieu, représentant. Son Honneur le maire Honoré Lajoie, l'échevin Jos. Schubert, Alphonse Mathieu, président du comité exécutif du conseil; Francis Payette, Jos. Aney, Ben Drolet, R.-J. Talbot, Georges Savoy, représentant l'Association des manufacturiers canadiens; Alfred Robert, R. Robitaille, président du local 112 des travailleurs de la construction pour notre pays et du traité de paix; Gustave Franck, G.-R. Brunette, J.-A. Phil. Corveaux, Arthur Martel et S. Childs, secrétaire privé de M. Butler.

Présent à son auditoire en anglais et en français par MM. Foster et Mathieu, le distingué visiteur, s'est dit très touché de la marque d'estime que lui donnaient les ouvriers de Montréal.

M. Butler parla ensuite des activités du Bureau International du Travail depuis le traité de Versailles, jour de sa fondation.

M. Butler ne critiqua pas le Canada de ne pas avoir pris une part plus active aux réformes ouvrières mais M. Woodsworth a qualifié de ridicule "la situation faite dans notre pays au point de vue législation ouvrière".

M. Butler expliqua la clause 13, du traité de Versailles, concernant le travail et rappela les difficultés qu'en ont les délégués à cette époque pour amener une entente entre les diverses nations. Mais depuis, dit-il, 23 conventions du traité ont été adoptées et seulement à quatre occasions, des clauses ont été défectueuses à cause de l'opposition du travail organisé.

Il a rappelé la tenue de la première Conférence du Travail à Washington en 1919, au lendemain de la guerre et du traité de paix. Autrement, il y avait bien les traités diplomatiques et les traités commerciaux, mais ce n'est que depuis cette date qu'il y a aussi des Traités de Travail, dit-il.

PRINCIPES ET METHODES

Il a notamment expliqué les principes et les méthodes du Bureau International dont les quatre premiers sont les suivants: a) Le travail ne doit pas être considéré seulement comme une marchandise ou un article de commerce; b) Le droit d'association est reconnu pour les salariés et employeurs pourvu que cela ne soit pas contraire aux lois; c) Le salaire doit assurer aux travailleurs un niveau de vie convenable.

JOURNÉE DE 8 HEURES

La journée de 8 heures et la semaine de 48 heures doivent être adoptées partout où elles ne le sont pas encore. M. Butler a fait remarquer en énonçant ces principes que neuf pays les avaient ratifiés. La Chine et le Japon ont à ce sujet donné de véritables surprises à Genève par leur empressement à reconnaître un certain nombre et à adopter des conventions internationales. Il a ajouté que la grande force de la Société des Nations et du Bureau International du Travail, c'est l'appui de l'opinion publique.

La Grande-Bretagne adoptera également la journée de huit heures car il y a actuellement devant la session anglaise un bill qui prévoit à l'adoption d'une telle mesure.

LE DETECTIVE LOUIS JARGAILLE PROTESTE

Il explique sa conduite dans une lettre adressée à l'honorable M. Arthur Sauvé.

Le sergent-détective Louis Jargaille, de la Sûreté Provinciale, nous a adressé par le courrier de ce matin, une lettre dans laquelle il nous explique sa conduite, mais il ne peut pas encore être annoncé. On est à les étudier.

"Mais, comme nous dit M. Rainville, la nouvelle que le gouvernement avait consenti une bonne part à la Commission du Port, à la ville de Montréal, pour aider les sans-travail, a induit un grand nombre de gens de la campagne à venir à Montréal et trouver de l'emploi.

"Il y a quelque temps, nous a dit M. Rainville, on annonçait, dans les journaux, qu'il y avait 50,000 sans travail dans la ville de Montréal. Ce chiffre, je crois, n'était pas loin d'être exact. En tout cas, je serai en mesure, dès demain, je crois, de fournir des statistiques quant aux demandes qui sont faites à moi et aux autres autorités du port, pour de l'emploi, de la part de sans-travail. Et, comme le port de Montréal, à lui seul, n'est pas le principal employeur de Montréal, et que ses travaux sont plutôt limités, à part ceux qui seront faits dans le cours de l'hiver, pour le moment, l'on pourra juger du grand nombre d'autres sans-travail qui s'adressent ailleurs pour de l'emploi et n'en trouvent pas, parce que les autres entrepreneurs ne sont pas eux-mêmes fournis de contrats suffisants pour donner du travail à tous ceux qu'ils voudraient employer. En tout cas, les informations que je donnerai seront aussi fidèles que possible pour juger avec certitude."

de la salle, aux côtés de l'un de nos collègues, M. Damien Masson, rentier, de Saint-Benoît, qui confirmera, j'en suis sûr, l'exactitude de ma déclaration. L'on me dit d'ailleurs que vous avez depuis reconnu votre erreur. Je compte donc sur votre gentillesse pour rétablir les faits dès la première assemblée que vous tiendrez. Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

(Signé) L. JARGAILLE,

Sergent-Détective,

en charge de l'escouade des Recherches Criminelles.

Landry acquitté

SAINT-JEAN, 6. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le procès W. Landry s'est terminé jeudi après avoir duré une journée. La preuve de la Couronne finie, les jurés ne se sont même pas retirés de la salle et ont rendu un verdict d'acquiescement. L'honorable juge Cousineau, en libérant M. Landry, lui fit des excuses pour les souffrances morales qu'il a endurées à la suite de l'arrestation qui a pesé sur ses nerfs pendant 10 ans. Le défendeur, M. Landry était Me Stan. Poulin, cr.

TRAGÉDIE DE L'AIR

BOULOGNE, 6. — (Presse associée). — Un bimoteur de l'"Imperial Airways", parti du Bourget pour Londres, a effectué un atterrissage forcé hier entre Neufchâteau et Frenck. Un voyageur et deux employés de la compagnie ont été tués et deux voyageurs et un pilote, blessés. Un moteur de l'avion, portant le nom de "City of Washington", ont une panne et en raison d'un épais brouillard l'avion donna contre une colline.

VOTRE PAYS EST UN PEU EN RETARD SUR LA QUESTION OUVRIERE

DECLARATION DE M. N.-B. BUTLER, AU BANQUET DU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL, HIER SOIR.

"Le Canada n'a ratifié que quatre des vingt-neuf traités adoptés par le Bureau International du Travail, à la Nègue des Nations", affirmait hier soir M. N.-B. Butler, assistant-directeur du Bureau International du Travail, hôte d'honneur du Conseil des Métiers et du Travail de notre ville, à l'hôtel Queen's.

M. J.-T. Foster, président la réunion qui avait groupé près de 200 officiers de différentes unions ouvrières internationales de notre ville. A la table d'honneur on remarquait également MM. W.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg; William Tremblay, député provincial; l'échevin Alphonse Mathieu, représentant. Son Honneur le maire Honoré Lajoie, l'échevin Jos. Schubert, Alphonse Mathieu, président du comité exécutif du conseil; Francis Payette, Jos. Aney, Ben Drolet, R.-J. Talbot, Georges Savoy, représentant l'Association des manufacturiers canadiens; Alfred Robert, R. Robitaille, président du local 112 des travailleurs de la construction pour notre pays et du traité de paix; Gustave Franck, G.-R. Brunette, J.-A. Phil. Corveaux, Arthur Martel et S. Childs, secrétaire privé de M. Butler.

Présent à son auditoire en anglais et en français par MM. Foster et Mathieu, le distingué visiteur, s'est dit très touché de la marque d'estime que lui donnaient les ouvriers de Montréal.

M. Butler parla ensuite des activités du Bureau International du Travail depuis le traité de Versailles, jour de sa fondation.

M. Butler ne critiqua pas le Canada de ne pas avoir pris une part plus active aux réformes ouvrières mais M. Woodsworth a qualifié de ridicule "la situation faite dans notre pays au point de vue législation ouvrière".

M. Butler expliqua la clause 13, du traité de Versailles, concernant le travail et rappela les difficultés qu'en ont les délégués à cette époque pour amener une entente entre les diverses nations. Mais depuis, dit-il, 23 conventions du traité ont été adoptées et seulement à quatre occasions, des clauses ont été défectueuses à cause de l'opposition du travail organisé.

Il a rappelé la tenue de la première Conférence du Travail à Washington en 1919, au lendemain de la guerre et du traité de paix. Autrement, il y avait bien les traités diplomatiques et les traités commerciaux, mais ce n'est que depuis cette date qu'il y a aussi des Traités de Travail, dit-il.

PRINCIPES ET METHODES

Il a notamment expliqué les principes et les méthodes du Bureau International dont les quatre premiers sont les suivants: a) Le travail ne doit pas être considéré seulement comme une marchandise ou un article de commerce; b) Le droit d'association est reconnu pour les salariés et employeurs pourvu que cela ne soit pas contraire aux lois; c) Le salaire doit assurer aux travailleurs un niveau de vie convenable.

JOURNÉE DE 8 HEURES

La journée de 8 heures et la semaine de 48 heures doivent être adoptées partout où elles ne le sont pas encore. M. Butler a fait remarquer en énonçant ces principes que neuf pays les avaient ratifiés. La Chine et le Japon ont à ce sujet donné de véritables surprises à Genève par leur empressement à reconnaître un certain nombre et à adopter des conventions internationales. Il a ajouté que la grande force de la Société des Nations et du Bureau International du Travail, c'est l'appui de l'opinion publique.

La Grande-Bretagne adoptera également la journée de huit heures car il y a actuellement devant la session anglaise un bill qui prévoit à l'adoption d'une telle mesure.

LE DETECTIVE LOUIS JARGAILLE PROTESTE

Il explique sa conduite dans une lettre adressée à l'honorable M. Arthur Sauvé.

Le sergent-détective Louis Jargaille, de la Sûreté Provinciale, nous a adressé par le courrier de ce matin, une lettre dans laquelle il nous explique sa conduite, mais il ne peut pas encore être annoncé. On est à les étudier.

"Mais, comme nous dit M. Rainville, la nouvelle que le gouvernement avait consenti une bonne part à la Commission du Port, à la ville de Montréal, pour aider les sans-travail, a induit un grand nombre de gens de la campagne à venir à Montréal et trouver de l'emploi.

"Il y a quelque temps, nous a dit M. Rainville, on annonçait, dans les journaux, qu'il y avait 50,000 sans travail dans la ville de Montréal. Ce chiffre, je crois, n'était pas loin d'être exact. En tout cas, je serai en mesure, dès demain, je crois, de fournir des statistiques quant aux demandes qui sont faites à moi et aux autres autorités du port, pour de l'emploi, de la part de sans-travail. Et, comme le port de Montréal, à lui seul, n'est pas le principal employeur de Montréal, et que ses travaux sont plutôt limités, à part ceux qui seront faits dans le cours de l'hiver, pour le moment, l'on pourra juger du grand nombre d'autres sans-travail qui s'adressent ailleurs pour de l'emploi et n'en trouvent pas, parce que les autres entrepreneurs ne sont pas eux-mêmes fournis de contrats suffisants pour donner du travail à tous ceux qu'ils voudraient employer. En tout cas, les informations que je donnerai seront aussi fidèles que possible pour juger avec certitude."

de la salle, aux côtés de l'un de nos collègues, M. Damien Masson, rentier, de Saint-Benoît, qui confirmera, j'en suis sûr, l'exactitude de ma déclaration. L'on me dit d'ailleurs que vous avez depuis reconnu votre erreur. Je compte donc sur votre gentillesse pour rétablir les faits dès la première assemblée que vous tiendrez. Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

(Signé) L. JARGAILLE,

Sergent-Détective,

en charge de l'escouade des Recherches Criminelles.

Landry acquitté

SAINT-JEAN, 6. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le procès W. Landry s'est terminé jeudi après avoir duré une journée. La preuve de la Couronne finie, les jurés ne se sont même pas retirés de la salle et ont rendu un verdict d'acquiescement. L'honorable juge Cousineau, en libérant M. Landry, lui fit des excuses pour les souffrances morales qu'il a endurées à la suite de l'arrestation qui a pesé sur ses nerfs pendant 10 ans. Le défendeur, M. Landry était Me Stan. Poulin, cr.

TRAGÉDIE DE L'AIR

BOULOGNE, 6. — (Presse associée). — Un bimoteur de l'"Imperial Airways", parti du Bourget pour Londres, a effectué un atterrissage forcé hier entre Neufchâteau et Frenck. Un voyageur et deux employés de la compagnie ont été tués et deux voyageurs et un pilote, blessés. Un moteur de l'avion, portant le nom de "City of Washington", ont une panne et en raison d'un épais brouillard l'avion donna contre une colline.

La Patrie

L'ŒUVRE D'AURELIE CAOULTE

S. G. Mgr Gauthier et les membres du clergé qui l'entouraient à la bénédiction de la nouvelle aile du monastère du Précieux-Sang ont rendu un touchant hommage à l'œuvre d'Aurélié Caouette, en religion Mère Catherine-Aurélié du Précieux-Sang. La communauté des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang fondée à Saint-Hyacinthe en 1861 par Mgr Laroque et cette pieuse femme possédée aujourd'hui des monastères dans tout le pays. Il est rare de trouver un exemple où un ordre contemplatif se soit si rapidement accru. Le monastère de Notre-Dame de Grâce a été fondé en 1874 et compte aujourd'hui une cinquantaine de professes choristes, de professes converses, de professes tourières, de novices. Les vocations à ce dernier monastère furent fécondes, mais l'œuvre passa par de dures épreuves alors que des administrateurs de ses fonds, il y a quelques années, firent des pertes qui obligèrent les religieuses aux plus pénibles renoncements. Cela dura jusqu'à jour où des amis s'intéressèrent à elles, Mère Caouette est morte, en 1905. La fondatrice est l'une des femmes qui illustrèrent les œuvres pies au Canada. Ses filles la vénèrent comme l'une des grandes figures de l'Église et postulent humblement que Rome la reconnaisse officiellement comme telle.

UNE TACHE GIGANTESQUE

De la dernière récolte, on estime que pas moins de cent millions de boisseaux de blé ont subi une sérieuse détérioration par suite des intempéries auxquelles ce blé a été exposé. Ce blé avarié se trouve principalement dans la région nord de la Saskatchewan et dans les régions septentrionale et centrale de l'Alberta. Tel qu'il est, il ne peut plus être classé comme propre à la panification. Mais il peut être récupéré par un procédé de séchage, qui est toutefois une opération compliquée, délicate et coûteuse.

Pour passer l'inspection et être classé suivant la loi, le blé ne doit pas contenir plus de 14.4 pour cent d'eau. Le blé qui a souffert des récentes intempéries est placé dans deux catégories. Celui qui contient plus de 14.4 pour cent et pas plus de 17 pour cent d'eau est appelé "visqueux" (tough), et celui qui en contient plus de 17 pour cent est dit "mouillé" (damp).

Les deux sortes de blé avarié requièrent un séchage, lequel est toutefois différent pour l'une et l'autre sorte, en ce que le traitement exige une température différente. Tout ce blé doit en tout cas être passé dans des sortes d'étuves, où l'opération du séchage dure une vingtaine d'heures. L'opération est délicate, car si le blé, dans l'étuve, est soumis à une température trop élevée, il est irrémédiablement détérioré au point de vue de ses propriétés panifiables. Pour cette raison, les cultivateurs de l'Ouest expriment le vœu que le gouvernement fédéral mette à leur disposition ses experts pour surveiller l'opération, et, parce qu'elle est coûteuse, contribue à en payer les frais. Pour sécher ces cent millions de boisseaux de blé, avec les facilités que l'on a, il faudra, estime-t-on, huit mois.

PLUS DE PEAGES!

Le conseil municipal de Saint-Lambert a décidé de demander au gouvernement fédéral d'abolir les péages sur le pont Victoria et le nouveau pont de la Commission du Port.

Chacun comprend qu'il serait agréable et commode aux habitants de la rive sud de Montréal de passer gratuitement sur l'un ou l'autre pont. Mais chacun comprend aussi que ce serait une perte de revenu pour le Canadien National, dont la réhabilitation financière serait contrariée pour autant, et que serait aussi aggravé d'autant le fardeau de la Commission du Port, du gouvernement provincial et de la ville de Montréal, qui doivent conjointement payer l'intérêt ainsi que les frais d'entretien du nouveau pont.

Pour ce qui concerne le pont Victoria, cette demande paraît venir à une heure peu propice, lorsque, par suite de la mévente des récoltes de l'Ouest, les recettes du Canadien National accusent, depuis un an, une très sérieuse diminution.

Pour ce qui est du nouveau pont, la demande du conseil municipal de Saint-Lambert causera un certain étonnement. Jusqu'à cette année, les habitants de la rive sud qui venaient à Montréal devaient nécessairement payer quelque chose pour passer le fleuve. Et pour ce qu'ils déboursaient, ils n'obtenaient qu'un mauvais service. Pour les mettre mieux sans qu'il leur en coûtât plus, les pouvoirs publics ont dépensé dix-neuf millions de dollars dans la construction d'un pont.

Le pont est ouvert depuis les printemps derniers, et l'on constatait justement ces jours derniers que, avec les péages établis, le pont ne rapporte qu'une faible proportion de ce qu'il coûte d'intérêt sur le capital.

Dans les circonstances, l'autorité compétente pourra bien hésiter à abolir les péages, n'est-ce pas?

NOTRE SUCRE D'ÉRABLE

Dans le nouveau tarif, les États-Unis ont relevé le droit d'entrée sur le sucre d'érable de 4 à 8 cents la livre.

Dans le temps, nous entendions dire: "Notre sucre est si apprécié par nos voisins qu'ils l'achèteront quand même".

Cette prévision optimiste s'est-elle réalisée? Pendant les mois de juillet, août et septembre 1929, nous avons exporté aux États-Unis 4,564,770 livres de sucre d'érable. Pendant le même trimestre de 1930, avec le nouveau tarif en vigueur, nous en avons exporté exactement 12,270 livres!

Il est visible que nos voisins ont très efficacement fermé leur porte au sucre d'érable canadien.

LES FLEURS

L'exposition de fleurs qui se tient en ce moment sous les auspices du Club des Jardiniers et des Horticulteurs de Montréal nous prouve par ses assistances nombreuses l'intérêt qu'on y porte. C'est la plus considérable que nous ayons eue tant par la variété et le nombre des spécimens qu'on y peut voir. Elle est d'autant plus remarquable que ces fleurs d'une étonnante beauté sont des produits de nos serres. Nos horticulteurs, parmi lesquels plusieurs se sont spécialisés dans la culture du chrysanthème ou de la rose, après des années d'efforts et de recherches, ont perfectionné plusieurs types de plantes décoratives, recherchées autant pour leur feuillage que pour leur floraison.

Ils ont obtenu dans la production indigène autant de succès que les plus fameux horticulteurs étrangers, bien qu'ils soient beaucoup moins prodigues de démonstrations enthousiastes que nombre de producteurs exotiques qui affublent de noms d'actrices ou de vedettes de la politique quelque azalée ou quelque clématite d'un type rare. M. T. B. Macaulay, qui a inauguré samedi l'exposition — un connaisseur — l'a reconnue en signalant les mérites exceptionnels de nos horticulteurs artistes.

Les fleurs jouent un rôle considérable dans toutes les circonstances de la vie. Elles expriment la sollicitude, le respect et la tendresse dans tous nos rapports sociaux. Elles parent les autels: elles sont de toutes les fêtes familiales; elles sont un gage de bienveillance. Et n'ont-elles pas, chacune d'elles, une signification emblématique?

Cette exposition sera, pour tous, horticulteurs, professionnels et amateurs, un nouveau motif d'émulation. On a chez nous le culte des fleurs. On en a la preuve en voyant, surtout dans les villes de la banlieue, des parterres soigneusement entretenus, parés des plus jolis fleurs. Les fleurs donnent partout où on les cultive un cachet joli et reposant. "Assurément, a dit M. Macaulay, le monde serait laid sans elles".

JUSTICE INEGALE?

La condamnation de Solloway et Mills à \$200,000 et \$50,000 d'amende respectivement soulève une vigoureuse protestation de la part du "Star" de Toronto. Un délit assez grave pour justifier l'imposition de pareilles amendes, raisonnablement, devrait être puni par l'emprisonnement. Ainsi posé, l'argument n'est peut-être pas évident. Le "Star" de Toronto l'énonce sous une forme que nous trouvons plus convaincante lorsqu'il déclare que, "dans un pays démocratique, le riche ne devrait échapper à la détention, lorsqu'il est coupable d'un délit qui conduit fatalement un pauvre en prison". Et ce journal ajoute que cela est particulièrement vrai lorsque l'amende payée ne représente qu'une partie de la somme dont le délinquant a illégalement dépouillé le public.

Il est avéré que, dans notre province, des agents de change qui avaient commis exactement la même infraction au code que Solloway et Mills, ont été ici jugés en cour d'assises et envoyés au pénitencier.

Mais pourquoi saisir ce cas particulier des agents de change pour dénoncer l'inégalité des arrêts judiciaires. Cette inégalité éclate dans l'administration courante de la justice. Et ce n'est pas la faute des juges, mais des législateurs, qui ont décrété, en punition d'une foule de délits criminels, l'amende ou l'emprisonnement au choix du condamné. Dans l'application de ces sanctions, le justiciable qui a des ressources paie invariablement l'amende et s'en va le front haut, tandis que le justiciable dont la bourse est vide va expier sur la parité humide et sera marqué d'un stigmate indélébile.

L'Etat qui, au fond, est responsable de l'administration de la justice, fait à l'occasion crédit au riche. Il lui donnera ce délai pour acquitter ses impôts. Mais il n'accordera aucun délai au petit justiciable pour permettre à celui-ci de payer une amende afin d'éviter la prison. Cela est d'autant plus déplorable — le "Star" de Toronto dirait sans doute "révoltant" — que souvent, le justiciable qui n'a pas d'argent est envoyé en prison quoiqu'il n'ait commis aucun délit infamant. Et en pareil cas, le châtiment se trouve disproportionné à la faute.

HOTELLERIE

L'Association Hôtelière de la province de Québec donnera des bourses d'étude aux jeunes gens qui se destinent à cette carrière. En instituant ce concours, l'Association estime pouvoir contribuer à la création d'une élite chez les jeunes gens intéressés aux activités hôtelières et par là relever davantage le niveau de la profession.

Depuis ces dernières années, grâce aux initiatives du gouvernement et des diverses associations hôtelières et touristiques de la province, un grand pas a été fait dans cette voie. Les hôtels sont mieux dirigés et mieux tenus. Les directeurs, les maîtres d'hôtel, les garçons, sans compter les chefs de cuisine, apprécient davantage le rôle qu'ils jouent auprès du public et portant celui-ci, mieux servi, est désormais rassuré lorsqu'il voyage.

L'hôtellerie est une industrie vitale. On conçoit que mieux ordonnée, répondant à l'idéal auquel aspirent ses dirigeants, formée des sujets les mieux aptes et les mieux entraînés, elle exercera une influence plus considérable et plus heureuse dans notre organisation sociale, dans la vie touristique, dans le progrès de la cité. C'est à cette fin que fut décidée la création de bourses d'étude. L'initiative est heureuse.

AIDE AUX AGRICULTEURS

Les cultivateurs de l'Ouest dont les récoltes ont souffert des récentes intempéries ont déjà amélioré l'aide du gouvernement fédéral. Il en coûte de trois à cinq cents par boisseau pour restaurer le blé qui a été mouillé dans les gerbes. Ils demandent que le gouvernement prenne à son compte ces frais, et le ministre de l'Agriculture incline à leur accorder une subvention d'un cent et demi par boisseau, à condition que les gouvernements des Provinces des Prairies y mettent une mise égale dans leurs frontières respectives.

Tout le peuple canadien sympathise avec les cultivateurs de l'Ouest dans leurs présentes difficultés. Au cours actuel, il est admis qu'ils vendent le blé au-dessous du prix coûtant, et ont encore beaucoup de peine à en disposer. Ils ont par surcroît été cruellement éprouvés par la pluie et la neige qui ont sérieusement avarié de grandes quantités de blé encore sur le champ.

Mais que vaudra, dans son effet général, la mesure recommandée? Le blé ainsi récupéré sera un produit subventionné et le prix n'en sera-t-il pas avili d'autant sur les marchés extérieurs?

Il est en tout cas évident que l'aide demandée par les agriculteurs, au lieu de corriger la mauvaise situation des cultivateurs, tend à empêcher qu'elle ne se corrige d'elle-même. La cause du mal dont souffre l'agriculture est la surproduction. Tout ce que le gouvernement pourrait faire pour sauvegarder artificiellement les producteurs contre cette situation les encouragera à maintenir leur production et par conséquent à perpétuer le mal.

MONTREAL-ST-JEAN EN 3 HEURES

L'aviation postale est entrée dans la pratique courante de la vie commerciale avec une rapidité étonnante. Les statistiques nous ont déjà démontré que le progrès qu'elle a réalisé au Canada n'a guère d'égal à l'étranger, si l'on tient compte du climat, des distances à parcourir, du nombre encore restreint des aéroports canadiens. Son succès fut tel qu'on a décidé d'ajouter au transport du courrier, celui des voyageurs.

C'est sur la route Montréal-Saint-Jean, inaugurée depuis près d'un an et fonctionnant avec une régularité parfaite, que l'aviation-poste pourra prendre ses passagers. Le directeur du service, le capitaine Ingram, annonce que le trajet, par temps clair, se fait en trois heures alors que le train le fait en 16 heures et demie! S'il y a un retard, par défaut de visibilité à cause de la brume ou par suite de vents contraires, le retard ne peut guère dépasser une demi-heure. Ainsi, un homme d'affaires de Saint-Jean, N.-B., appelé d'urgence à New-York peut s'y rendre en 7 heures!

Pour assurer la régularité du transport, la sécurité des voyageurs, une distribution parfaite du courrier, la route a été soigneusement balisée; les avions sont munis de la radio et des appareils les plus perfectionnés pour leur direction, compas, altimètre, etc. Faut-il rappeler qu'aucun accident n'est produit sur cette ligne aérienne. Il y eut quelques atterrissages conformément aux mesures de prudence recommandées par les directeurs du service en temps de brume.

Cette innovation marque un progrès de plus dans l'aviation canadienne: les prouesses de nos avions-postes depuis un an autorisent le plus large optimisme. Et pour peu que le mouvement entrepris se continue aussi accéléré, le jour n'est pas éloigné où l'on pourra se rendre de l'Atlantique au Pacifique en cinq ou six fois moins de temps qu'actuellement.

OPTIMISME

L'Événement, Québec. — Pour la cinquantième fois depuis un an, un journal financier déclare que les valeurs de Bourse ont fini de baisser et qu'elles sont au moment de se relever. "C'est le temps d'acheter", dit-il. Cet optimisme doit rapporter quelque chose à quelqu'un. Mais les clients qui ont suivi ses conseils, de janvier à octobre, ont payé pour apprendre une leçon désagréable. Ils ont vu le marché baisser à des paliers plus bas qu'en novembre 1929. Peut-être est-ce le temps d'acheter certaines valeurs, mais pas toutes, et surtout pas sur marge.

LA DISPARITION D'UN AVOCAT DE JOLIETTE

Me Gérald Dubeau, parti à la chasse avec un compagnon, serait perdu dans les bois.

JOLIETTE, 6. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Gérald Dubeau, avocat de Joliette, parti samedi le 1er novembre en compagnie de quelques amis pour une excursion en classe à Saint-Zénon, dans le comté de Berthier. A cet endroit, M. Troféo Barthier, marchand, se joignit au groupe et tous se dirigèrent dans la direction du Lac-Vert, à environ quinze milles de la paroisse. Pendant que quelques-uns péchaient MM. Dubeau et Barthier partirent pour la chasse, devant revenir une heure plus tard. Le soir ils n'étaient pas encore revenus et leurs compagnons s'alarmèrent. Ils firent des recherches, mais elles furent vaines. Hier, le nouveau parvint à Joliette et d'actives recherches s'organisent partout. Ce matin M. le magistrat J. A. Dubeau, père de M. G. Dubeau, parti pour Saint-Zénon en compagnie de quelques amis, a été chargé de recherches qui entourent Saint-Zénon et on dit même que des aéroplanes survolent aussi ces bois.

L'OUVERTURE DE LA COUR DE SHERBROOKE

Deux causes de meurtre seront entendues pendant la session d'automne.

SHERBROOKE, 6. — (Spécial à la "Patrie"). — La session d'automne de la cour du Banc du Roi s'est ouverte dans notre ville sous la présidence de M. J. A. White. Deux causes de meurtre sont sur le rôle qui contiennent 17 causes. Antonio Péloquin de Sherbrooke subira son procès sous l'accusation d'avoir tué sa femme, dont le cadavre a été trouvé dans un hangar en arrière de sa demeure, la veille du jour de l'an, l'année dernière.

Albert Vincent, bûcheron de Rivière-Faite, est accusé du meurtre d'Edmond Trudeau, fermier. Le crime a été commis le 22 septembre dernier. On a retrouvé le cadavre mutilé du fermier, sous une pile de bois.

On a procédé au choix du grand jury — presque toutes les causes ont été remises au 6 novembre.

LONGUEUIL EXIGE SA PART DES \$2,800,000

La ville-sœur répond au questionnaire du gouvernement. — Les industries.

LONGUEUIL, 6. (De notre envoyé spécial). La cité de Longueuil réclame sa part de la subvention du gouvernement fédéral pour l'achat de ses chômeurs. A la séance du conseil, hier soir, sous la présidence de M. Brais, l'échevin Garneau a proposé l'adoption du questionnaire envoyé par le gouvernement provincial au sujet de la population, du nombre de chômeurs et des travaux demandés.

Amener des industries sur la rive sud, tel est le principal but du Board of Trade de la rive sud à Québec actuelle. L'échevin Garneau, représentant de la ville de Longueuil, avec le maire, dans la Commission spéciale nommée à ce sujet, a suggéré les moyens d'une campagne intensive dans le but de faire venir les industries sur la rive sud. Une réunion de la Commission aura lieu bientôt, a dit l'échevin Garneau.

Tous les échevins et le maire ont été délégués au congrès d'automne de l'Union des municipalités. Ce congrès aura lieu aux Trois-Rivières.

Le maire et le secrétaire-trésorier ont été autorisés à signer trois billets en faveur de la Banque Canadienne Nationale, soit en renouvellement, soit en attendant la perception des taxes ou le versement des bons du règlement d'emprunt numéro 339.

ODYSSEE D'UN JEUNE CHASSEUR A JOLIETTE

Le fils du juge Dubeau s'égaré dans la forêt et revient après deux jours.

JOLIETTE, 6. — (Spécial à la "Patrie"). — Pendant qu'une cinquantaine d'hommes battaient la forêt et qu'un aéroplane survolait les bois de Saint-Zénon, Gérald Dubeau, fils du Juge Dubeau de Joliette est arrivé ici lundi soir, après s'être égaré avec son guide pendant deux jours et deux nuits, au cours d'une excursion de chasse.

M. Dubeau était parti samedi dernier, en compagnie de plusieurs amis dans la direction de Saint-Zénon pour aller à la chasse et à la pêche. Arrivé à Saint-Zénon, Dubeau quitta ses amis et se dirigea accompagné d'un guide vers les bois de Saint-Guillemme situés à environ dix milles de Saint-Zénon. Ce fut dans ce lieu que le jeune homme se perdit. Après s'être engagé assez profondément dans la forêt, les deux hommes voulurent revenir sur leurs pas, mais ne purent retrouver leur route. Ce n'est qu'après deux jours de recherches qu'ils atteignirent la route conduisant à Saint-Guillemme.

"DOCTRINE SOCIALE CATHOLIQUE" SUR LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

M. l'abbé Aimé Boileau, directeur des Œuvres Sociales, traite ce sujet devant les membres du Cercle Léon XIII. — La situation au Paraguay.

LE REVEREND PERE MALTAIS

M. l'abbé Aimé Boileau, directeur des Œuvres Sociales, donna, le soir, à la réunion du Cercle Léon XIII, sa deuxième causerie sur le communisme.

Revenant sur une objection posée à la dernière réunion, M. Boileau démontra brièvement que le droit de propriété n'est pas un droit qui n'a été nié: la contrée était divisée entre les petits propriétaires de façon à leur permettre une honnête subsistance; il y avait en outre le Bien de Dieu; immense terrain dont le revenu était donné aux miséreux.

La doctrine sociale catholique sur le droit de propriété comprend deux parties: la première exposait la légitimité de ce droit; la seconde, les limites.

La doctrine du droit de propriété a son fondement dans la loi naturelle et dans le droit divin positif; elle est une vérité de foi catholique. Les adversaires de cette doctrine se nomment les Communistes ou Socialistes. Bien que tous les communistes s'entendent pour nier le droit de propriété, ils se divisent en bien des points: les Communistes Absolus nient à l'individu le droit à toute propriété, selon les Communistes modérés, les seuls biens produits appartiennent à la collectivité. Ces derniers comprennent les Socialistes qui concèdent tout bien produit à la société civile et les Anarchistes qui en font la propriété inaliénable des sociétés ouvrières. Tous ceux-ci se divisent encore; ainsi les Socialistes Avancés ne combattent que la propriété du sol...

Le premier argument qui milite en faveur du droit de propriété est le besoin de l'homme. Faible, l'homme doit élever à la nature, il doit préparer l'avenir, il doit protéger sa famille. L'Etat ne peut pas en cela remplacer l'individu: c'est porter atteinte à la personnalité de l'homme, c'est le réduire en servitude que de lui enlever le droit de faire ses contrats et de le faire dépendre tout entier d'un autre homme ou de l'Etat; c'est une sottise de croire que l'Etat peut enlever à l'individu tout intérêt, toute initiative, tout stimulant, sans trouver une somme de biens nécessaire à l'entretien de tout un peuple. Parmi les arguments de portée sociale cités ceux-ci: seule la propriété assure la paix aux hommes, éloigne les conflits, satisfait les goûts et les ambitions de tous; seule la propriété privée garantit l'économie individuelle et l'indépendance ou si l'on veut empêche un individu de devenir l'esclave d'un autre individu ou de l'Etat; seul le droit de propriété stimule au travail.

La doctrine sociale catholique, contrairement à l'individualisme exagéré, met des limites au droit de propriété. Dans le cas d'extrême nécessité l'indigent peut prendre ce qu'il lui faut. Ce n'est pas non plus aller contre le droit de propriété que de mettre des bornes au bien de la fortune privée: sans cela, la masse des biens de ce monde étant limitée, quelques individus posséderaient toute la terre; sans cela, les besoins de plus en plus artificiels au lieu

de servir à l'entretien de la vie humaine, se transformeraient en un luxe qui ne servirait qu'à satisfaire les passions et à égarer les esprits. Le droit de propriété, dit-il en substance, vient du besoin de liberté, du besoin de dignité, du besoin de respect de soi-même. Sans le droit de propriété, l'homme devient la propriété d'un autre. Léon XIII a écrit dans son encyclique, "Rerum Novarum", que le capital, il n'a pas voulu sa suppression. Le Père Maltais expose ensuite les remèdes à la crise actuelle et conseille aux ouvriers d'entrer dans les Syndicats Catholiques.

M. Santerre, du Syndicat des Journaliers, dit que l'ouvrier vit trop dans l'ignorance. C'est la paresse qui le pousse à voter s'empara des capitaux des autres.

Le Réverend Père Maltais, O. P., fut invité ensuite à prononcer la parole. Le droit de propriété, dit-il en substance, vient du besoin de liberté, du besoin de dignité, du besoin de respect de soi-même. Sans le droit de propriété, l'homme devient la propriété d'un autre. Léon XIII a écrit dans son encyclique, "Rerum Novarum", que le capital, il n'a pas voulu sa suppression. Le Père Maltais expose ensuite les remèdes à la crise actuelle et conseille aux ouvriers d'entrer dans les Syndicats Catholiques.

TORONTO 2.—Les courtiers Patterson et Campbell ont été trouvés coupables de conspiration pour frauder. Edgar MacLellan a été acquitté mais il devra subir son procès sous accusation d'agiotage.

LA LEGALITE DE CE REGLEMENT EN DOUTE

La compagnie Asch Limited nie à la ville de Lachine le droit de prohiber les panneaux-réclames.

Récusant le droit à la cité de Lachine d'adopter un règlement prohibant l'érection de panneaux-réclames à certains endroits de cette cité, la maison Asch Limited, de Montréal, a présenté hier, à la Cour Supérieure, une motion demandant l'émission d'un bref de prohibition pour empêcher la cour de recorder de Lachine de procéder dans une cause contre ladite maison Asch, pour violation d'un règlement municipal. L'audition de la requête a été suspendue jusqu'au 11 novembre.

Le 20 du mois d'août dernier la compagnie était sommée de comparaître devant la Cour de recorder de Lachine pour répondre à une plainte formulée contre elle et qui soutenait qu'elle se servait d'un panneau-réclame érigé avant le 2 mai 1929 sur la propriété sud du Canadian National et à l'ouest de la 32e avenue et ce, en contravention au règlement numéro 217.

La compagnie a comparu, et la procès fut fixé au 5 novembre. La requérante a alors refusé de reconnaître la juridiction de la Cour de recorder de Lachine et, pour appuyer sa réclamation, elle exposa les circonstances entourant l'action de la cité. La pétitionnaire, dans son action, déclare qu'elle est propriétaire de certain terrain dans Lachine. Ses affaires consistent à ériger, en partie, des panneaux-réclames sur des propriétés désignées pour l'érection de tels panneaux-réclames. Ces placards sont sur ces propriétés depuis 1926 et la compagnie paie ses taxes à la cité de Lachine.

Le 2 mai 1929, la cité de Lachine a passé un règlement amendé le règlement 217, amendement qui déclarait illégale l'érection de panneaux-réclames à une distance moindre de dix pieds d'une rue publique. La propriété de la compagnie est comprise dans le territoire soumis à cette prohibition.

En contestant le droit à la cité de Lachine d'avoir recours à la Cour de recorder pour interdire une telle poursuite à la compagnie, la maison Asch Limited déclare que ladite cité de Lachine n'avait aucun droit statutaire de passer le règlement en question. Mes Desaulles, Garneau et Hébert représentent la requérante, et Mes Pelletier et Sylvestre représentent la cité de Lachine.

LES SIGNAUX POUR LA CIRCULATION LOCALE

C'est là le meilleur moyen de protéger et le piéton et l'automobiliste.

Un moyen de régler la difficulté qui existe actuellement entre les piétons et les automobilistes, pour la traversée à l'encroisement des rues, serait l'installation des signaux. Telle est l'opinion de l'inspecteur Bélanger, surintendant de la circulation, selon ce qu'a déclaré, ce matin, l'échevin Savignac. Actuellement, il y a beaucoup de discussion entre les automobilistes et les piétons pour les traversées à l'encroisement des rues, surtout depuis que la ville a fait tracer des lignes blanches. Chacun prétend avoir droit de passage. Avec les lumières, on chacun passerait à son tour, la question serait définitivement réglée à la satisfaction de tous.



L'Assurance-Vie est la Vraie Bûche du Foyer!

Vous le connaissez, ce gros morceau de bois qu'on met au fond de la cheminée, et contre lequel on empile le petit bois pour faire le feu; c'est cette grosse bûche qui alimente et renvoie la flamme radieuse, celle qui conserve la bonne chaleur quand le reste du bois est consommé. La grosse bûche! Voilà ce qu'il faut se procurer d'abord. Elle est encore là quand tout le reste a disparu!

C'est pourquoi, les meilleurs financiers comparent l'assurance-vie à la grosse bûche d'un foyer. Les obligations, les prêts hypothécaires, les actions, les économies, les parts de construction, toutes ces valeurs sont excellentes, mais secondaires; au moyen de l'assurance-vie, on peut sur-le-champ créer une succession. L'assurance-vie est à l'abri des fluctuations de la Bourse. Elle est à l'épreuve de tout. Avec la Sun Life of Canada, l'assurance-vie est non seulement un rempart contre la mort et l'invalidité; elle est aussi une forme avantageuse de placement.

La Sun Life of Canada a une police appropriée pour chaque cas particulier.

VOYEZ UN REPRÉSENTANT DE LA SUN LIFE.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

PRÈS DE 40 VICTIMES DANS LE SÉISME D'ITALIE



Un tableau datant de 1633, représente Saskia, la femme du maître avant son mariage.

LA VILLE PRÊTE A SOUSCRIRE \$100,000. POUR LES PAUVRES

L'échevin Bray nous communique cette nouvelle en ajoutant que la ville s'adressera à Québec et à Ottawa pour obtenir \$200,000. — La cité demandera aussi \$500,000 à la Commission provinciale de chômage pour différents travaux.

On veut aider les pauvres et les sans-travail de notre ville par une contribution de \$100,000 aux institutions qui s'occupent de procurer des vivres et du charbon aux pauvres. La société des conférences de Saint-Vincent de Paul, par exemple. Telle est l'importante nouvelle que nous a été annoncée, ce matin, par l'échevin Bray, président du comité exécutif. Cette nouvelle est une confirmation de la promesse de l'échevin qui a dit que la ville contribuait à une somme rondelette pour aider les pauvres et les sans-travail à Montréal.

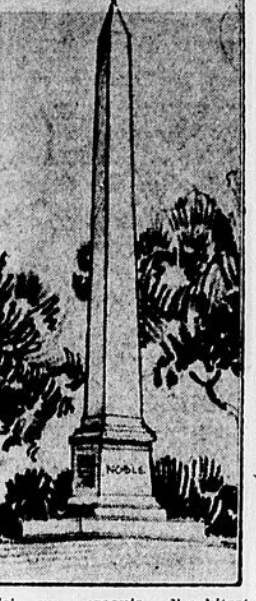
DE RARES ÉDIFICES ÉPARGNÉS

Il est surprenant que le nombre des victimes ne soit pas plus élevé.

25 MORTS, 350 BLESSÉS

Le nombre des victimes du tremblement de terre d'hier le long de la côte Adriatique était hier soir, suivant un communiqué officiel, de 25 morts et de plus de 350 blessés. Vingt-trois de ces derniers sont dans un état grave. Ces chiffres sont basés sur les rapports des préfets.

Monument



Voici un croquis d'architecte montrant le monument qui sera érigé bientôt à Grand Pré, N.-E. par le Grand Pré Battlefield Commemorative Committee. Le monument commémorera le massacre du 11 février 1717 du colonel Arthur Noble et ses hommes par les Indiens. Ce monument aura 20 pieds de haut et portera à sa base une tablette en latin et en français.

La noble expérience de la prohibition a été un ignoble échec

60 AVIATEURS SE SONT TUÉS

LONDRES, 6. (Presse associée). — Trois aviateurs de la "Royal Air Force" ont péri la nuit, aujourd'hui, en deux accidents. Cela porte à soixante le nombre des pilotes militaires tués jusqu'ici au cours de l'année.

Les Etats-Unis y renonceraient éventuellement, déclare Hearst.

LOS ANGELES, 6. — William Randolph Hearst a prononcé hier soir dans un discours public un plan de tempérance. L'éditeur a été dit tout autant opposé aux "wetts" extrémistes qu'aux "dryes" déraisonnables.

UN REMBRANDT PERDU DEPUIS DEUX SIECLES. RETROUVE EN IRLANDE

On vient de découvrir dans une maison de campagne de Tipperary, en Irlande, un tableau de Rembrandt, datant de 1633 et représentant Saskia, femme du maître, très peu de temps avant le mariage. Le tableau avait été possédé au palais de Buckingham par un portrait de Saskia et de Rembrandt, peint probablement vers la fin de l'année 1634.

UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE RENDU

GRANDY, 6. (Spécial à la "Patrie"). — Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le jury dans le cas de l'homme âgé de 45 ans, fermier, qui habitait près d'Abbotsford et qui a été frappé par un camion sur la route, près de chez lui, vendredi soir dernier.

UNE ENQUETE DE LA POLICE SUR LA MORT D'UNE JEUNE FILLE

Elle meurt quelques heures après avoir été transportée à l'hôpital de St-Jean. Une jeune fille de 15 ans, Dorothy Tremblay, de Champlain, New-York, est morte dans des circonstances étranges, à l'hôpital Saint-Jean-d'Itherville, le 30 octobre, au matin.

LE RECOURS DES IMPOTS DE LA FRANCE

PARIS, 6. — Les recouvrements des impôts de l'année dernière, pendant les mois de l'année s'est élevé à 3,414 millions 272,400 francs, soit une plus-value de 192 millions 319,150 sur les évaluations budgétaires et un excédent de 45 millions 362,300 comparativement aux 9 premiers mois de 1929.

LE TRIBUNAL SIEGERA A MONTREAL BIENTOT

Les pensions militaires commencent aujourd'hui un deuxième semestre de débat. Quarante-neuf demandes ont été examinées la semaine dernière et 24 jugements rendus, dont 20 favorables aux requérants, totalement ou en partie.

M. P. V. PHELAN BLAME FORT M. LEO BOUGHARD

Il déclare que sa déclaration au club Kiwanis est absurde et déplacée. OTTAWA, 6. — (Du corr. de la "Patrie"). — M. P.-V. Phelan, président de la fédération du service civil du Canada, blâme fort M. Leo Boughard, examinateur de la commission du service civil qui a fait au club Kiwanis dans laquelle il a dit qu'une réorganisation du service épargnerait 25 millions de dollars par année.

Un mauvais rhume après une pneumonie

Mme A. W. Power, 551, rue Jane, Toronto, Ont., écrit: "Il y a huit ans, je fus atteinte d'une très grave pneumonie. J'eus une mauvaise attaque de pleurésie et de pneumonie et fus alitée pendant plusieurs mois. La suite de cette maladie me sembla faire du bien. Un jour ma mère apporta à la maison une bouteille de sirop de pin de Norvège du Dr Wood. Après en avoir pris plusieurs autres, je me sentais mieux et ma toue diminuait graduellement. Depuis ce temps, si par hasard mon mari et moi nous sommes atteints de rhume, nous nous procurons toujours le sirop du Dr Wood. Il nous a fait beaucoup de bien et nous nous en recommandons à nos amis."

Sirop de pin de Norvège



du Dr Wood

LIGUE D'AMÉRIQUE
UN SUCCÈS COMPLET
C'est bien à regret que le 1er mai n'est pas le jour de la victoire des grands tournois de la Ligue d'Amérique. Mais le succès est complet. Les joueurs ont été très nombreux et les spectateurs ont été nombreux. Les résultats ont été très satisfaisants. Les joueurs ont été très nombreux et les spectateurs ont été nombreux. Les résultats ont été très satisfaisants.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Turner, P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Nombreuses réformes prévues par le programme du Dr Vargas
RIO-DE-JANEIRO, 6. — (Presse associée). — Dès le premier jour de son administration, le nouveau Président du Brésil, le Dr Vargas, fait part, aujourd'hui, de son programme.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

LES NOCES D'OR DE M. ET MME R. G. BROWN
SAINT-JOVITE 6. (Spécial à la "Patrie"). — Dernièrement, M. et Mme R. G. Brown (née Ada Desjardins) célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage, entourés de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like P. L. Paquette, J. A. Beauchamp, etc.

Le cardinal Rouleau
QUEBEC, 6. — Son Eminence le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, accompagné du révérend Père Marchand et du sévère M. Marion, de l'Ordre des Dominicains, prieurs et curé de Fall-River, ainsi que de son secrétaire particulier, M. l'abbé Gérard Marchand, ont été, jeudi dernier, les hôtes de M. Frank Brown, Ottawa, et M. l'abbé J.-M. Marceau, curé de l'Assomption, Millbury, Mass.

COMMENT PARER A LA CRISE ACTUELLE QUI SEVIT DANS LE PAYS
"Achetons chez nous", dit l'hon. M. Manion, inaugurant officiellement l'exposition des "Produits Canadiens".

EXISTENCE DE SECTE APPELEE "SATANISTE"
La police de Varsovie la met à jour récemment. Naturellement clandestine.

LE NATIONAL CANADIEN PAYE AUSSI L'IMPOT
TORONTO, 4. — Sir Henry Thornton, président du Canadian National, a été étonné hier soir devant les membres du club du "Board of Trade", que le Canadian National fut exempt de taxes et entre tenu par le gouvernement.

ON SE PLAINDRAIT A TORT DES CONDITIONS DU COMMERCE AU PAYS
Une déclaration de M. Rosario Messier, secrétaire de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.

Un mauvais rhume après une pneumonie
Mme A. W. Power, 551, rue Jane, Toronto, Ont., écrit: "Il y a huit ans, je fus atteinte d'une très grave pneumonie. J'eus une mauvaise attaque de pleurésie et de pneumonie et fus alitée pendant plusieurs mois. La suite de cette maladie me sembla faire du bien. Un jour ma mère apporta à la maison une bouteille de sirop de pin de Norvège du Dr Wood. Après en avoir pris plusieurs autres, je me sentais mieux et ma toue diminuait graduellement. Depuis ce temps, si par hasard mon mari et moi nous sommes atteints de rhume, nous nous procurons toujours le sirop du Dr Wood. Il nous a fait beaucoup de bien et nous nous en recommandons à nos amis."

Sirop de pin de Norvège
du Dr Wood

COURRIER de Louise

MICHELLE MICHELO: L'arrivée du courrier... voilà la grande distraction, à la campagne.

URSULE: Je suis heureuse de vous faire plaisir. Vous êtes toujours la bienvenue.

FRAGILE: Toujours la bienvenue. Je désire que vous n'en doutez pas.

FRANÇOISE: Vous avez fait un voyage. Je n'en doute pas, car vous êtes assez fine pour apprécier et pointer un bon paysage.

FRANÇOISE: Vous n'avez pas de nouvelles de votre amie. Je suis sûr qu'elle est bien.

FRANÇOISE: Vous n'avez pas de nouvelles de votre amie. Je suis sûr qu'elle est bien.

FRANÇOISE: Vous n'avez pas de nouvelles de votre amie. Je suis sûr qu'elle est bien.

FRANÇOISE: Vous n'avez pas de nouvelles de votre amie. Je suis sûr qu'elle est bien.

FRANÇOISE: Vous n'avez pas de nouvelles de votre amie. Je suis sûr qu'elle est bien.

FRANÇOISE: Vous n'avez pas de nouvelles de votre amie. Je suis sûr qu'elle est bien.

FRANÇOISE: Vous n'avez pas de nouvelles de votre amie. Je suis sûr qu'elle est bien.

FRANÇOISE: Vous n'avez pas de nouvelles de votre amie. Je suis sûr qu'elle est bien.

FRANÇOISE: Vous n'avez pas de nouvelles de votre amie. Je suis sûr qu'elle est bien.

tomme ne sont pas tristes. Je trouve que chaque saison possède ses plaisirs. Ne pensez-vous pas? Il est un moyen d'être le plus parfaitement heureux possible, c'est de prendre des saisons, des fêtes et des choses, que ce qui est le meilleur, et de s'en faire des joies. Voulez-vous essayer? J'y ai toujours trouvé mon compte, et vous ne sauriez croire comme la recette a du bon. Les saisons, comme les fêtes, ne peuvent renfermer qu'un plaisir.

AVEC VOUS: Les grands-maîtres oublient parfois qu'elles ont été jeunes. Il est vrai, mais il faut qu'il y ait de la jeunesse. Avec vous, elle rejaillira, vous verrez, et vous serez complètement heureuse de sentir que c'est à votre gaieté et à votre bonne volonté qu'elle doit encore quelques joies, n'est-ce pas?

BLANCHE T. KELLY: Si vous pouviez me dire exactement vers quel temps cet article me fut envoyé, je pourrais peut-être le retracer, car je me souviens de l'avoir publié dans le journal quotidien. Vous n'avez pas de nouvelles de tous les jours. Lisez-vous le journal tous les jours? Au revoir.

MISS T. REUSE: Vous vous êtes rendu compte, l'autre samedi, sans doute. Dans notre siècle de progrès, il faut être d'expédition. Et il arrive parfois que la réponse vient avant la lettre. C'est un record que les américains ne sont pas seuls à posséder. Je crois que oui, j'ai vu voir, mais pas tout de suite. En ce moment j'ai une foule de choses qui m'empêchent d'être aimable autant que je voudrais pour mes amis, parce que tous mes instants y trouvent un emploi ne me laissant aucun loisir. La petite sœur est toujours là-bas, à se faire des forces et des forces, vous savez que les hommes m'ont.

CLAUDE: Sur du papier "voilé" vous m'écrivez d'aussi délicieuses choses que s'il vous appartenait. Je vous remercie. Me parlez-vous, puisque je profite si gracieusement d'un article que je sais bien léger en somme, et qui ne doit pas faire de tort à personne puisqu'il m'apporte tant d'amabilité. Je vais bien, je vous remercie. Me parlez-vous un peu plus longuement de "l'éclaircie"? C'est gentil ce que vous trouvez de charmant à me dire de ce bouquin, dont j'ai presque perdu la mémoire.

MADELEINE DES PINS: Les "mères de famille" ne sont pas habituées de ce petit sanctuaire un peu spécial de la pensée. Il leur faut, à elles aussi, des loisirs pendant lesquels elles s'adonnent à des distractions préférées. Celles qui trouvent le moyen de cultiver leur intelligence en même temps qu'elles évaluent leur petits soins dignes d'admiration. Si tout cela vous est agréable, comment, mes chères amies, je ne m'en plaindrai jamais. Je publie avec plaisir votre gentil croquis.

JEAN LAROCQUE: Oui, en effet, je vous félicite à ce sujet, et je vous assure de ma sympathie. Aujourd'hui encore, puisque cette note vous a échappée, les voyages de ce côté seront pour une autre année, en attendant, je vous remercie de l'aimable invitation. J'ai dit à Andréanne toute la sympathie de nos correspondantes. Je vais faire votre message.

ANITA DU PRÉHAT: Les coeurs généreux ne deviennent pas égoïstes, car ils sont trop heureux. L'égoïsme est une tendance que l'on porte en soi, heureux ou malheureux. Les êtres les plus généreux sont parfois les plus heureux. La petite anecdote de votre enfance est gentille et m'a bien amusé. Je comprends que l'on s'en soit souvenue en cette circonstance. Vous me décrivez si bien le festival de Québec, que j'ai eu un moment et avoir assisté, sacon-moi encore tout ce qui embellit votre vie, petite fille au regard souriant et à l'âme claire.

COLONEL BOGEY: Je vais insérer vos communications, et vous pouvez être sûr que je n'oublierai rien de ce que vous attendez toujours.

LOUISE: Potage à l'oseille. — Une bonne poignée d'oseille, un oignon de beurre, un litre, un quart d'eau bouillante, deux cuillères de riz ou de vermicelle.

Après avoir lavé une bonne poignée d'oseille, coupez-la et mettez-la à cuire à feu doux afin qu'elle fonde. Lorsqu'elle est suffisamment cuite, ajoutez gros comme un oignon de beurre et un litre un quart d'eau bouillante, jetez dans celui-ci deux cuillères de riz ou de vermicelle, cuisez de quinze à vingt minutes. Servez très chaud.

Le Joyau des Femmes

La Petite Biographie Causeuse Glanures

LEUR FILS. La plage de Sainte-Luce-sur-Mer, très fréquentée pendant la saison ansois, était maintenant de sa vie. Le marié de l'hôtel "Les Mouettes", situé dans la paisible baie où s'ébattaient, autour du varech, des oiseaux blancs ressemblant, en cette fin d'octobre, à une maison sans âme. Seuls, deux pensionnaires attendaient, à l'heure des repas, le silence de la vaste salle à manger.

En cette fin d'après-midi planait autour le murmure mélancolique et caressant des mille voix de la nature à son déclin. Accompagné par le rythme berceur de la mer prochaine, ce murmure ressemblait à ces mélodies orientales dans lesquelles l'âme slave fait passer tour à tour de la paix, de la passion et de la douleur. En cette fin d'après-midi planait autour le murmure mélancolique et caressant des mille voix de la nature à son déclin.

Nicolas Leconte était venu demander à la mer la tranquillité que ses nerfs exagérément réclamaient avidement. Marié depuis cinq ans, il avait connu tour à tour le bonheur enveloppant toutes ses heures, et plus tard, la joie suave de sentir deux petits bras faits de sa chair, entourer tendrement sa tête. Puis, vint la catastrophe qui mit entre ses bras son enfant inanimé, broyé sous un camion, et l'insupportable douleur de joindre comme en une prière, deux pauvres petites mains glacées et sans vie.

Le docteur Jacques Lecomte n'avait jamais tant aimé Nicole que le jour où elle lui avait donné un fils. C'était sur lui qu'il avait concentré tout son orgueil et le but de sa vie désormais. L'amour qui l'habitait à sa femme ne pouvait être comparé à ce culte paternel voisin de l'idolâtrie. Nature rigide, sévère pour lui-même, et catégorique en ses décisions, il n'avait pas voulu admettre que Nicole fut aussi profondément atteinte que lui dans leur malheur.

Dès lors, il s'était plongé dans des recherches scientifiques. Nicole, consciente du changement opéré par le départ de son enfant, chez son mari dont le silence semblait à un reproche la poursuivait comme une injustice inconsciente, chercha dans la poésie qui hantait son âme, la consolation de deux deuil. Le fossé s'élargit de jour en jour. On s'aperçut des divergences de goûts; les petits reproches anciens et les oublis déjà pardonnés revinrent sous une figure aggrandie et maussade. Bientôt, Jacques et Nicole furent deux êtres malheureux que l'épreuve au lieu de réunir avait séparés. Enfin, après huit mois de pénible mésaventure, un matin, Jacques annonça son départ pour un voyage d'études. Plus, sans plus d'adieu, il ne reparut plus chez lui.

Nicolas accusa son mari d'injustice, d'égoïsme, et se confina chez elle où elle ne voulait recevoir personne. Mais bientôt son état de dépression nerveuse nécessita un changement de milieu immédiat. Le médecin ordonna un séjour à la mer. C'est un des avantages des villégiatures de permettre aux relations d'amitié de se nouer et de se dénouer aussi rapidement. Nicole avait connu, dès les premiers jours, Florian DesGrèves, paysagiste à la recherche de croquis inédits.

Les promenades sur la grève, les après-midis silencieux, pendant qu'il peignait la mer ondoyante ou les monts altiers, tout contribua à établir entre eux une réelle complicité de sympathie. Bientôt leurs entretiens furent plus graves, il se laissa aller à lui raconter ses espérances, et il se trouva que cet idéal de vie correspondait à celui que regrettait Nicole. Il leur arriva parfois lorsque la mer avait de ces accalmies, pendant lesquelles elle caresse plus doucement les galets, de ne pouvoir oser parler, regardant tous les deux vers l'horizon lointain, quelques mouettes volant en liberté, comme si leurs âmes portaient la rêve imprécis qui chantait en eux. Alors Nicole se levait vivement, et avant qu'il n'ait eu le temps de saisir le voile léger de sa robe blanche, elle lui jetait son habituel: "A tout à l'heure", et la démarche élégante, elle s'éloignait de son pas de sylphide.

Les derniers touristes avaient quitté l'hôtel, le matin même. Il lui avait demandé de demeurer encore un jour, un seul, afin qu'ils eussent bien à eux la jouissance de ce paysage féérique de fin d'octobre. Il y avait à peine une heure, ils s'étaient dirigés, un dernière fois vers la mer; et pendant que l'immense bordure des deux pensers de poètes, à petits pas, remontait le rivage, la voix de Florian s'éleva, émue: "Ne pensez-vous pas, Nicole, que le hasard est parfois l'appel du destin? Je n'ai jamais si bien travaillé que depuis que je vous sens là, près de moi, stimulant mon art et me servant de muse. Laissez-moi, Nicole, vous dire le secret qui habite mon cœur." Surprise, elle voulut fuir, mais l'emprisonna ses deux mains dans les siennes.

— Écoutez-moi, je vous prie, Nicole, il faut que je vous parle. Croyez-vous que j'aie pu vivre au contact de votre esprit attirant, de votre âme douce et vraie, sans apprendre à vous aimer? Partout ensemble, tout à la fois, ces deux êtres simples et vrais que l'hostilité fait se repeller, et qui ont besoin, pour que leur confiance s'épanouisse, de se sentir au pays de bienveillance. Il fit bientôt entendu que pour occuper ses loisirs, elle ferait, pour chacun de ses nouveaux croquis, un poème. Les promenades sur la grève, les après-midis silencieux, pendant qu'il peignait la mer ondoyante ou les monts altiers, tout contribua à établir entre eux une réelle complicité de sympathie.

Opinions

AIMÉZ-VOUS NOTRE ÉPOQUE? En dépit des surprises, des protestations, voire même des polémiques qu'amènera peut-être notre opinion, je n'hésite pas à déclarer que je ne puis approuver notre époque et que par conséquent je la déteste. L'homme se distingue essentiellement de la bête par l'intelligence et la volonté. Aussi n'ont-ils été les grands et nobles que les siècles, les deux facultés primordiales ont été les directrice et les maîtresses du monde. Mais dans notre 20ème siècle, quelle dégénération intellectuelle, quel déclin des choses de l'esprit!

Je ne parle pas naturellement des gens d'élite dans tout le sens de ce mot, mais je considère la grande foule, la masse. On vit pour jouir, on recherche le luxe, on veut tout. Le jeune homme préfère beaucoup plus connaître les dernières marques de poudre, ou les plus populaires acteurs de cinéma, que d'être capable de citer les dernières nouveautés littéraires, de discuter sagement sur les sciences et la politique. Le jeune homme attiré par les sports et l'automobile ne se préoccupe plus d'être renseigné sur les hautes et importantes questions de la philosophie. Et voilà seulement quelques raisons qui militent en faveur de mon opinion.

FLORIAN. J'ai me mon époque d'abord, par devoir en raison de tout ce qu'elle m'offre de commodités; mais je l'aime surtout parce qu'une plus grande fraternité entre les peuples semble la caractériser. Je voudrais à venir jusqu'à l'air que nous y respirons semble être un air de fraternité. Il est vrai que des idées malsaines germent ici et là, mais elles croissent dans l'ombre sans nuire à l'arbre géant de la fraternité dans la paix qu'évoque Thackeray, faussant en même temps assaut de courtoisie. Puisse, dit l'écrivain, le meilleur de nous deux l'emporter!

Encore en Angleterre, au cours d'une réunion électorale, une furie interrompit un orateur: — Si vous étiez mon mari, je vous donnerais du poison! L'écrivain Thackeray, dit l'écrivain, le meilleur de nous deux l'emporter! — J'espère que non, répondit lord Cardwell en s'inclinant.

Notre époque nous offre à pleines mains des choses qui peuvent contribuer à notre bonheur terrestre, c'est un jardin où mûrit quantité de bons fruits jusqu'à l'inconvénient nous n'avons qu'à regarder pour être émerveillés, qu'à écouter pour être charmés; comment ne pas aimer vivre dans un tel milieu? DIXI.

MADELEINE DES PINS. Confitures d'ananas. — Pelez et coupez des ananas bien mûrs en très petits carrés. Par 2-1/2 lbs. d'ananas, mettez 1-1/2 livre de sucre et un verre d'eau sur le feu. Aussitôt l'ébullition commencée, ajoutez-y l'ananas. Laissez cuire jusqu'à la petite nappe.

POUR L'HEURE DU THE. Jamais l'on ne possède trop de nappes à thé. Il faut que celles-ci soient nettes toujours. Rappelons-nous qu'un gottier bien servi semble deux fois meilleur. Voici donc une petite nappe à thé facile à faire pour servir dans l'intimité. Elle est en toile écarlate, ornée d'une bordure composée de carrés au crochet incrustés dans la toile et alternant avec de gros pois brodés au plumetis.

Le centre de la nappe est orné d'une seconde rangée de ces mêmes carrés au crochet et pois au plumetis. La serviette est en toile assortie ornée sur un coin seulement par un sein carré incrusté et trois pois de tailles graduées. Une petite bordure au feston droit à picots remplace l'ourlet ordinaire de ce service à thé.

COIFFURES ELEGANTES



A mon fils Claude

Lorsqu'un père dit: mon aimé, mon premier-né, c'est avec fierté, c'est avec orgueil, un bonheur glorieux; ce n'est pas avec la même fierté, ce n'est pas avec le même orgueil, mon premier-né, mon plus jeune, il s'y glisse un regret, un souvenir triste de choses qui ne reviendront plus, qui ne recommenceront plus. Les habituelles, les premiers pas s'éloignent de nous, l'intimité charmante des premiers ans...

Conseils Pratiques

Confitures d'ananas. — Pelez et coupez des ananas bien mûrs en très petits carrés. Par 2-1/2 lbs. d'ananas, mettez 1-1/2 livre de sucre et un verre d'eau sur le feu. Aussitôt l'ébullition commencée, ajoutez-y l'ananas. Laissez cuire jusqu'à la petite nappe.

L'USINE ST-MAURICE SERA-T-ELLE FERMÉE?

Une déclaration de M. R. A. McInnis, vice-président de la Canada Power and Paper Company.

TROIS-RIVIÈRES, 6. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Des rumeurs prétendaient, hier soir, que des avis officiels avaient été donnés par la Canada Power and Paper Company, à ses employés de l'usine Saint-Maurice, au Cap de la Madeleine, d'avoir à se chercher des positions ailleurs.

Une déclaration officielle de M. R. A. McInnis, vice-président, en réponse à notre demande d'une déclaration.

«Antérieurement, une décision n'a été prise par cette compagnie, au sujet de la fermeture de l'usine Saint-Maurice. Mais, d'un autre côté, le président du département des ventes, pratiquement tous les offices de la compagnie, travaillent jour et nuit dans l'intention d'assurer du travail pour tous les moulins de la compagnie.

«La situation exacte est la suivante: l'usine Saint-Maurice a fonctionné dans de bonnes conditions passablement normales, pendant l'été, sur des commandes expédiées par bateau, mais, en ce moment, ce moulin ne rapporte rien.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Le club aéronautique de l'université McGill existe depuis trois ans et fut le premier club d'aviation universitaire fondé au Canada.

«Les deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

LE CLUB D'AVIATION MCGILL SE JOINT AU CLUB DE ST-HUBERT

Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Le club aéronautique de l'université McGill existe depuis trois ans et fut le premier club d'aviation universitaire fondé au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

M. P. E. NOBBS DISCUTE LE PLAN D'URBANISME

Il n'est pas opposé à la nomination de la Commission Métropolitaine pour organiser le district de Montréal.

Le vice-président de la Ligue du Progrès Citoyen, M. Percy E. Nobbs, qui a suggéré le plan d'urbanisme qui est entre les mains du gouvernement provincial, a déclaré, ce soir, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'est pas opposé à la nomination de la Commission Métropolitaine pour organiser le district de Montréal.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

Un cautionnement de \$ 25,000 pour possession de morphine

Il ne faut pas bon d'être trouvé en possession de drogues dans la métropole. Deux individus, Joseph Saint-Laurent et Maurice Fink, arrêtés mardi, par le sergent Raymond, de la police fédérale, sous l'accusation d'avoir été trouvés en possession de morphine, ont fait cautionnement de \$ 25,000.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

DELEGUES CANADIENS QUI NOUS REVIENNENT

Après avoir assisté à la conférence impériale de Londres. — A bord du "Duchess of Athol".

Tous les membres de la délégation canadienne à la Conférence impériale, à l'exception du premier ministre, R. B. Bennett et de son adjoint, M. D. Duggan, ont quitté Londres hier soir le maire Ralph H. Webb, à une assemblée tenue en vue de la prochaine élection fédérale, les provinces, les chemins de fer, les industriels, les agriculteurs et les ouvriers y seront représentés.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

Commission du Travail sans travail

Winnipeg, 6. (Presse canadienne). — Le premier ministre R. B. Bennett étudiera sérieusement la question de nommer une commission fédérale de chômage à son retour de la conférence impériale, a déclaré hier soir le maire Ralph H. Webb, à une assemblée tenue en vue de la prochaine élection fédérale, les provinces, les chemins de fer, les industriels, les agriculteurs et les ouvriers y seront représentés.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

«Ces deux organisations s'unissent pour donner un nouvel essor à l'aviation au Canada.

UN INCIDENT A LIEU EN COUR D'ASSISES

Le juge se plaint de l'absence des procureurs de la Couronne. — Le grand jury.

En présence de l'honorable juge C. A. Wilson et de plusieurs procureurs de la défense, le grand jury a commencé hier, à 10 heures, ses délibérations après avoir étudié durant une journée et demi le rôle qui leur avait été confié. Leur rapport indiquait vingt-neuf verdicts d'accusations fondées, et un verdict d'innocence non fondée, celle-ci portant sur Henri Turcot, accusé d'une offense contre la morale. Dès que M. E. A. Lacombe, greffier de la Couronne, eut donné lecture du rapport, la cour s'apprêta à faire l'appel des accusés, afin de déterminer la date des procès. Mais on ne put procéder, car les procureurs de la Couronne, qui devaient être présents, ne se présentèrent pas.

AMELIORATIONS POUR LE QUARTIER AHUNTSIC

Elles sont demandées par l'Association des citoyens de la ville.

L'Association des citoyens du quartier Ahuntsic, à sa dernière assemblée, a décidé de formuler plusieurs demandes au sujet de ce quartier. Il y aura une délégation sous peu à l'hôtel de ville à ce sujet. Voici quelques-unes des demandes de l'Association: 1. Élargissement de la rue LaSalle, à 50 pieds, de la rue Kelly au pont. 2. Meilleur éclairage de nos rues avec lampadaires. 3. Des trottoirs sur la partie sud du boulevard Gouin dans la ville de Ahuntsic, en faisant l'acquisition si nécessaire, d'un trottoir ne devant pas être plus de 12 pieds de largeur, tout en préservant les arbres. Les ingénieurs voudront bien nous faire rapport du prix de l'acquisition de nos trottoirs, nous en sommes convaincus, nous pourrions nous en procurer plus de 12 pieds de largeur, tout en préservant les arbres. Les ingénieurs voudront bien nous faire rapport du prix de l'acquisition de nos trottoirs, nous en sommes convaincus, nous pourrions nous en procurer plus de 12 pieds de largeur, tout en préservant les arbres.

DEBACLE REPUBLICAIN

(Suite de la première page)

La Chambre des représentants pour la Floride, ainsi qu'une autre femme dans le Massachusetts; Mme Mary Norton, dans le New-Jersey, et Mme Pratt, dans New-York. Le nègre Oscar de Priest, républicain, premier noir à entrer au Congrès depuis plus de 25 ans, a été défait dans l'Illinois.

LES DEUX CHEFS

(Suite de la 1ère page)

ré le maire Houde, ce matin, dans un communiqué officiel. «Notre défaite dans Maskinongé, en réduisant la majorité libérale, indique sans équivoque la tendance de l'électorat. «Le peuple nous a vengés de la campagne de calomnie, de mensonges et de préjugés. C'est une victoire pour M. Taschereau et une victoire pour le peuple. «Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la lutte et au succès. C. Houde, «Son Honneur le maître Camille Houde, chef de l'opposition provinciale, a fait preuve d'une activité remarquable au cours de la campagne complémentaire qui vient de se terminer. Il n'a pas ménagé ses pas ni ses démarches, mais il a eu un contact personnel avec les populations des comités où il avait lutté. Ainsi, il a ouvert la campagne dans Louiseville, où il tenait une grande assemblée, le dimanche, 12 octobre. (Le dimanche, 12 octobre, parlait à une grande assemblée régionale, à Hull). Puis, le 19 octobre, c'était le tour

APPEL EN FAVEUR DES PRODUITS CANADIENS

"N'oublions pas que le Canada existe", déclare, hier au club Rotary, M. Norman Holland.

"Au cours de l'année dernière, le Canada a acheté en chiffres ronds des Etats-Unis plus de 2-1 millions par jour en marchandises, alors que nos voisins n'ont acheté pour nous que pour un million de notre pays", déclarait hier midi, M. Norman Holland, l'un des principaux initiateurs du mouvement d'achat des marchandises produites au Canada.

Pour chaque dollar en valeur de marchandises que nous importons, dit M. Holland, 50 sous représentent les salaires, et ainsi quand nous importons, par exemple, des Etats-Unis seulement pour plus de 800 millions de dollars, nous employons nos propres ouvriers canadiens de recevoir en salaires la somme de plus de 400 millions de dollars.

M. Holland s'est attaché à convaincre ses auditeurs visuels et auditifs de la nécessité d'être conscients de la situation de notre commerce international. Nous reconnaissons tous la nécessité et les avantages du commerce international, et il n'est pas un Canadien qui prêcherait une politique d'isolation du Canada.

En vertu d'une résolution adoptée hier, le comité des Affaires Publiques recommande au Bureau des Directeurs du Rotary d'envoyer une délégation de ses membres reconnaissant le Comité d'Extension du Commerce National et demandant que le boulevard métropolitain soit immédiatement entrepris pendant cette période de chômage, et terminé pour le début de l'été 1931.

NOMBREUX VISITEURS A CETTE EXPOSITION

Plus de 40,000 personnes se rendent à l'exposition des produits canadiens en deux jours.

L'exposition des produits canadiens qui se tient en ce moment au Stade de Montréal attire de grandes foules tous les jours. Lors de l'ouverture, lundi, on estime à plus de 25,000 le nombre de personnes qui ont visité les trois étages consacrés à cette magnifique exposition. Hier, les organisateurs prétendent que de 15,000 à 20,000 personnes se sont rendues au stade.

Les trois étages sont constamment remplis, mais grâce aux dispositions prises, la circulation se fait librement dans la surveillance d'une bonne armée de policiers dirigés par l'inspecteur Leblond et le capitaine Joinville.

Plusieurs kiosques qui attirent le plus l'attention sont sans contredit celui de la région des produits de la Caughnawaga ou quelques Indiens et Indiennes authentiques confectionnant des paniers, des arcs et flèches et différents autres articles, le tout dans un décor véritablement indien.

Signalons aussi l'exhibé de l'Association des photographes de Montréal. Les membres de cette dernière exposent des photographies de leur pays, de leurs villages, de leurs champs et de leurs usages.

Les lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux lettres que nous recevons de nos lecteurs. Nous nous réservons le droit de modifier les lettres qui nous parviennent et de les publier ou non à notre gré.

L'AGRANDISSEMENT DE MARCHE BOULEVARD METROPOLITAIN

Monsieur le Rédacteur, Un des problèmes les plus ardues que nous administrateurs de la ville de Montréal nous sommes efforcés de résoudre est sans contredit celui de la circulation.

Or, la situation du marché actuel nous fait envisager avec inquiétude la possibilité de voir se réaliser le projet d'agrandissement du boulevard métropolitain.

Si l'agrandissement du boulevard métropolitain est réalisé, cela aura pour effet de réduire de moitié le nombre de voitures qui peuvent passer par ce boulevard.

Reste à dériver d'une partie du trafic des voitures qui se dirigent vers le boulevard métropolitain. On peut envisager deux solutions.

La première solution consiste à élargir le boulevard métropolitain de façon à permettre à un plus grand nombre de voitures de passer.

La seconde solution consiste à élargir le boulevard métropolitain de façon à permettre à un plus grand nombre de voitures de passer.

Le succès incomparable de Zam-Buk aide la nature à former de nouvelles cellules épidermiques saines et hygiéniques.

Zam-Buk aide la nature à former de nouvelles cellules épidermiques saines et hygiéniques. Zam-Buk est un remède sûr pour toutes les maladies de la peau.

LES FUNERAILLES DE MME A. BEAUSEJOUR

Elles eurent lieu en l'église de Maisonneuve. Ceux qui y assistèrent.

Récemment on a vu en l'église de Maisonneuve, à l'occasion des funérailles de Mme A. Beausejour, une assistance nombreuse.

Le service funéraire fut célébré par M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, assisté de M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

Des dommages pour \$1,500 causés par les flammes

DORVAL, 6. — Les flammes ont causé des dommages considérables hier, à la propriété de M. Gavlin, hôtelier de Dorval, laquelle est située à l'intersection des rues Martin et Saint-Joseph.

Lorsque les pompiers arrivèrent sous la direction du chef Boyer de Dorval, le garage, qui était une bâtisse en bois de deux étages, était en proie des flammes. La fumée s'échappait par les fenêtres et les flammes rôtissaient les murs de l'hôtel. Les pompiers ont vite fait de contrôler le feu et ils vaine l'hôtel, cependant que le garage fut détruit.

CES VOLS PERPETRES PAR DES NARCOMANES

Intéressante conférence du professeur Moore sur la cause de vols à main armée

"A vrai dire, 75 pour cent des vols à main armée, à Montréal, aujourd'hui, sont commis par des habitués des drogues. Voilà ce que déclarait hier soir, le professeur J. Moore, professeur à l'Université McGill. Il parla de "des narcotiques, leur origine, leur usage et des abus qu'on en fait". Cette conférence était la deuxième d'une série donnée sur les aspects sociaux de la drogue.

M. Moore de dire au début que malgré que la drogue puisse être appelée un narcotique, le narcotique ne peut pas être considéré comme une drogue, puisque qu'avant la morphine, la drogue la plus ancienne que nous connaissons, date de l'an 1150 avant Jésus-Christ. Il est extrait du pavot blanc, et c'est la drogue favorite des populations de l'Inde et de race jaune.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

CE TIRAGE AURA LIEU LE QUINZE NOVEMBRE

Au profit de l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke

Mme Pearl T. Beaudry, domiciliée 27 rue Brooks, Sherbrooke, avec le billet numéro 13, a été la gagnante du \$25,00, prix offert par M. McDonald, propriétaire de l'Hôtel-Dieu, et tiré au sort entre les personnes qui ont vendu un ou plusieurs livrets sur le grand tirage, organisé au profit de cette institution, au cours du mois d'octobre.

Les cinq livrets ont été gagnés par: Mlle Hortense Desautels, Saint-Jean-Baptiste, numéro 10-1016, P.Q. avec le billet numéro 11-1016.

M. l'abbé Frère Hermanus, école Sainte-Thérèse, Sherbrooke, P.Q. avec le billet numéro 17411.

M. L. Béland, 168 rue Murray, Sherbrooke, P.Q. avec le billet numéro 18290.

M. Nové Chevaller, 97 rue Conwell, Sherbrooke, P.Q. avec le billet numéro 3516.

M. l'abbé Frère Théodore de l'Enfant-Jésus, cister postal 488, Berlin, N.-H., avec le billet numéro 827.

Le tirage des trois grands prix, \$1,000, \$500 et \$250 aura lieu le 15 novembre prochain. Il reste donc que quelques jours pour se procurer de ces billets et venir en aide aux pauvres de cette institution.

Les Dames organisatrices de ce grand concours de charité prient les personnes qui ont reçu des livrets ou billets pour le grand tirage de vouloir bien se rendre à l'appel des personnes charitables qui leur ont expédiés, de bien vouloir s'acquitter de ce devoir au plus tôt possible en faisant parvenir au bureau de l'Hôtel-Dieu, 100 rue des Livrets ou billets reçus et non vendus pour le 13 novembre, 1930.

Tel que déjà annoncé, l'on peut se procurer des billets en s'adressant à Mlle Beaudry, numéro 38, rue Gillespie, Sherbrooke, Qué.

IL FAUT ENCOURAGER LES SPORTS D'HIVER

C'est l'opinion des directeurs du Montreal Tourist and Convention Bureau.

Les officiers du Montreal Tourist and Convention Bureau, ont assisté hier midi, à un dîner-casualité à l'hôtel Ritz-Carlton, sous la présidence de M. Théo. G. Moran, président de l'Association. Durant le dîner, on a discuté l'opportunité d'encourager davantage les sports d'hiver à Montréal. Un comité d'organisation a été formé ayant à sa tête M. A.-L. Caron et il fera tout son possible pour augmenter le nombre des sports d'hiver.

LE DOCTEUR ERNEST GENDREAU, PRESIDENT

Nouveaux officiers à l'Association Canadienne-Française pour l'avancement des Sciences.

Le docteur J. Ernest Gendreau, président de l'Association Canadienne-Française pour l'avancement des Sciences, a été élu à la présidence de cette association.

UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE RENDU

La victime était sourde et muette. Le témoignage du père de la victime.

Le jury a rendu mercredi, à la Cour du coroner, un verdict de mort accidentelle dans le cas de Frank Ferris, 57 ans, 50 du boulevard Verdun.

Plusieurs témoins ont été entendus et ont rapporté que le chauffeur avait une vitesse exagérée, sans l'indiquer au volant.

Le père de la victime, M. Charles Ferris, fut le dernier entendu. Il admet que son fils était sourd et muet, et que cette infirmité atténuait beaucoup les circonstances de l'accident. Il déclara au jury qu'il n'aurait pas voulu que son fils fût tenu criminellement responsable.

Après quelques minutes de délibération, le jury rendit un verdict de mort accidentelle.

Après avoir entendu le témoignage de M. Charles Ferris, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Après avoir entendu le témoignage de M. Charles Ferris, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

TRAVAUX DE NOTRE PROVINCE

MILAN

MILAN, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Thomas Grenier, de Staroway, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

TRAVAUX DE NOTRE PROVINCE

SAINT-BENJAMIN

SAINT-BENJAMIN, 4. (Du corr. de la "Patrie"). — Dernièrement on a vu en l'église de Saint-Benoît, à Québec, une assistance nombreuse.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

On remarqua dans le chœur M. l'abbé Israël, directeur de l'église de Maisonneuve, M. l'abbé Simon, directeur de l'église de Saint-Jacques, M. l'abbé Lacombe, directeur de l'église de Saint-Thomas.

TRAVAUX DE NOTRE PROVINCE

PORT-ALFRED

PORT-ALFRED, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Arthur Leduc, de Québec, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

TRAVAUX DE NOTRE PROVINCE

SAINT-LUDGER

SAINT-LUDGER, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Était de passage chez M. L. Dallaire, M. et Mme Saint-Pierre, de Cap-Rouge, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Saint-Pierre, de Cap-Rouge, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Saint-Pierre, de Cap-Rouge, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Saint-Pierre, de Cap-Rouge, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Saint-Pierre, de Cap-Rouge, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Saint-Pierre, de Cap-Rouge, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Saint-Pierre, de Cap-Rouge, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

M. et Mme Saint-Pierre, de Cap-Rouge, ont visité M. et Mme Emilie Turcotte, dimanche, à Montréal.

UNE ANNULATION DES DETTES DE GUERRE S'IMPOSE

NÉGOCIATIONS ENTRE LA FRANCE ET NOTRE PAYS

Suspension de 42 étudiants

PRINCETON, New-Jersey, 6. — (Presse associée). — Accusés par le doyen de s'être conduits plus mal que des communistes ou des bandits, 42 sous-gradés de l'université de Princeton ont été suspendus pour différents laps pour participation aux brimades de mercredi dernier au cours desquelles une statue de "l'étudiant chrétien" fut enlevée de son pedestal et traînée par les rues de la ville.

LE 12^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE FETE A ROME AUJOURD'HUI

Mussolini assiste à la messe en l'église de Sainte-Marie des Anges. UNE COURONNE

Inauguration de cimetières contenant les corps de 13,000 soldats.

ROME, 6. (Presse associée). — Le premier ministre Mussolini, tous ses ministres et le duc de Bergame, représentant du roi, ont assisté à la messe en l'église de Sainte-Marie des Anges, ce matin. A l'occasion de l'anniversaire italien de l'armistice.

La messe est célébrée par le chapelain du roi, Mgr Bartolomeo non loin du tombeau du maréchal Diaz. Le "duce" dépose ensuite une couronne sur la tombe du soldat Inconnu en présence de plusieurs régiments d'infanterie et d'artillerie.

L'Italie célèbre le 12^e anniversaire de l'armistice une semaine avant les autres nations à l'occasion de l'inauguration de nouveaux cimetières et de manœuvres contenant 13,000 corps de soldats tombés au cours de la Grande Guerre.

TOKIO, 6. — Le "Japan Advertiser", depuis un quart de siècle le principal journal américain de l'Orient, a été détruit par un incendie, ce matin, ses dégâts sont environ de \$50,000.



UNE SAISIE DE \$5,000 DE VINS A JOLIETTE

Elle a été faite au C.N.R. par M. J.-P. Thériault, officier de douane.

JOLIETTE, 6. — (Du corr. de la "Patrie"). — Une importante saisie de vins et de bière a été faite en notre ville, hier matin, au C.N.R., par M. J.-P. Thériault, officier de douane. Il s'agit de trois individus en possession d'un wagon de marchandises appartenant à un nommé Lambert, de Joliette. Ce wagon arriva à la station du C.P.R. et fut transféré sur la ligne du C.N.R., à destination de New-Haven.

La déclaration apparut au wagon d'abordement du fret du C.P.R. comportant une charge de bois pour un nommé Lambert de Joliette, un faux nom. Celle du C.N.R. comportait une charge de bois pour "Columbia Lumber Company" de New-Haven, Conn., un autre faux nom. Le transport de marchandises d'une ligne à l'autre attire l'attention de M. Thériault et de suite il avertit l'inspecteur qui son rapport était exact. Ce dernier, en guise de constatation, déclara qu'il n'y avait rien à faire avec cela et amena M. Thériault près d'une automobile stationnant aux alentours de la station. A leur arrivée, deux hommes l'occupant, l'individu honnêtement M. Thériault et un autre, sauta dans la voiture dont le moteur était déjà en mouvement et tous filèrent avec la plus grande rapidité possible. M. Thériault avait d'abord tenté de s'occuper de la personne s'occupant de l'expédition qui si le wagon contenait exactement ce que le connaissance du fret déclarait, qu'il le rechargerait à ses frais mais qu'il devrait en payer le coût.

Il s'agit d'un wagon de bière ou d'un autre liquide, car le wagon contenait exactement ce que le connaissance du fret déclarait, qu'il le rechargerait à ses frais mais qu'il devrait en payer le coût.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

L'honorable R.-B. Bennett se rendrait à Paris après la conférence.

Questions commerciales

Quelques délégués canadiens s'embarqueront le 7 à bord du "Duchess of Atholl".

LONDRES, 6. (Presse canadienne). — Le premier ministre R.-B. Bennett se rendra probablement à Paris, après la conférence impériale pour discuter de questions commerciales avec le gouvernement français. Un certain nombre de membres de la délégation canadienne se proposent de s'embarquer pour le Canada à bord du "Duchess of Atholl", à Liverpool, le 7 novembre.

CIToyENS DE LONDRES

LONDRES, 6. (Presse canadienne). — Dans l'historique Guildhall, vieux de cinq siècles, les premiers ministres du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont reçu aujourd'hui droit de cité. Les honorables R.-B. Bennett, J.-H. Scullin et G.-W. Forbes furent proclamés, suivant l'antique formule, "hommes de bon nom et renom".

IMMUNITÉS

LONDRES, 6. (Presse canadienne). — Les chefs des délégations à la conférence impériale ont de nouveau délibéré au No 10 de la rue Downing, aujourd'hui, et recommandé que les immunités extérieures habituelles, pour ce qui concerne la discipline interne, offerte aux troupes d'un membre du Commonwealth sur le territoire d'un autre membre, soient amplifiées.

TRois DECISIONS

LONDRES, 6. — La première décision prise par les premiers ministres hier a trait aux communications. La conférence impériale de 1926, statut, qu'un gouvernement de l'empire négociant un traité avec une puissance étrangère devait consulter tout autre gouvernement de l'empire susceptible d'être affecté.

On se fit entendre d'élargir le principe et déclara que ces consultations ne devraient pas se borner à la négociation des traités.

La deuxième décision a rapport aux consultations sur les affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

La troisième décision a trait aux affaires impériales. A la suite de la conférence impériale de 1926, la Grande-Bretagne envoya un haut commissaire au Canada.

Un festin de viande crue

ADDES-ABABA, Abyssinie. — (Presse associée). — Les milliers d'Abyssiniens venus de la brousse assister au couronnement du roi des rois, le Ras Tafari, s'en retournent aujourd'hui dans leurs foyers après avoir consommé des viandes crues à la table de leur souverain et sablé les vins indigènes aux sons des singuliers symphonies rendues par les trompettes de bois, les tambours de peau de boeuf, les violons aux formes bizarres et les cymbales.

BRUENING DEFEND SON PROGRAMME FINANCIER DEVANT LE REICHSTAG

Promesses des hommes d'affaires de tout le pays.

LIBERATION

Les dépenses ont été comprimées dans tous les départements.

BERLIN, 6. (Presse associée). — Sous l'air de la nature dramatique des promesses budgétaires et de la prochaine exercice le chancelier Brüning se présente au Reichstag aujourd'hui pour défendre les réformes économiques dont le gouvernement fait le principal objectif de son administration.

Le chancelier affirme que la politique étrangère du pays et sa vie économique et industrielle exigent impérieusement l'adoption de son programme.

Il rappelle au parlement la situation critique des quatre jours qui suivirent l'élection générale et conclut que certaines instances de résignation doivent disparaître de la vie économique de l'Allemagne et de l'esprit de ses citoyens.

ECONOMIES

Il déclare que tout cela sera possible si les réformes ministérielles sont appliquées. Si un plan Young dit-il, a libéré l'Allemagne de la pression étrangère, n'appartient-il pas au gouvernement maintenant de veiller à ce que l'Allemagne fasse l'usage qui convient de cette liberté?

En tout, les hommes d'affaires ont répondu à la question de cette façon: ils sont prêts à placer des capitaux et à donner de nouvelles commandes à la condition que le programme de gouvernement soit appliqué au plus tôt.

Les revenus et les dépenses suivant le budget de 1931, seront de 1.423.000.000 de marks (environ \$241.000.000) moindres qu'en 1930, 1.539.000.000 qu'ils étaient de 12.079.000.000 de marks, environ \$2.838.000.000. Les dépenses de cette année, y compris les crédits extraordinaires, sont de 10.655.000.000 de marks, environ \$2.577.000.000.

Dans tous les ministères, celles des dépenses ont été comprimées. Celles des dépenses sont réduites de \$21.000.000 de marks, soit de \$2.100.000.000 au dernier à \$99.000.000 cette année.

LES ANCIENS ELEVES DU MONT-SAINT-LOUIS

Le 2 novembre, au Mont-Saint-Louis, s'est tenu le premier Congrès des Finissants du Commerce de l'année 1924-25.

A la messe, M. l'abbé Charles Beaudin, a prononcé un discours de bienvenue, adressé de chaleureuses paroles de bienvenue aux hôtes d'un jour de l'Alma Mater. Il souligna le fait que cette cérémonie émuante se déroulait entre deux grandes fêtes de l'année ecclésiastique, celle de nos frères du ciel et celle de nos trépassés, tirant de cette coïncidence des leçons de vie sérieuse et de fidélité aux principes de foi exposés au cours de leur vie collégiale. L'orateur a été touché par le Frère Alexandre, et la chorale du collège, sous la direction du Frère Réginald, exécuta le Kyrie, le Gloria et le Sanctus de la Messe en Do de Gounod, et l'Agnus de Delibes. A l'offertoire, M. Jean Brunet, de la promotion de 1923-24, rendit avec belle sonorité et fines nuances un Ave Maria de Luzzatto.

Quelques parties de ball au mur, suivirent l'après-midi, un superbe banquet, préparé par le Frère Martin. A table, on remarquait le Frère Anselme, directeur, les Frères Georges et Hubert, professeurs du groupe, et les messieurs suivants: Albert Légar, trésorier, Vincent Guimont, Guy Tremblay, Lucien Grais, secrétaire; Paul-Emile Dubois, premier conseiller; Armand Dutilleul, Louis Lefebvre, Raoul Bernier, Stanislas Danseur, de Grenville, Victor Doré, de Laprairie, Albert Riendeau, Vincent Guimont, Guy Tremblay.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

Après la visite de quelques autres pièces de la maison, tous se rendirent, dans leurs autos, au Noviciat des Frères de Laval-des-Rapides, serrer la main à leur ancien professeur de discipline, le Frère Robustien, terrassé. Il y a quatre ans, par une maladie inopportune, qu'il amenait l'amputation de la jambe.

40 dollars un Gainsborough

TORONTO, 3. — (Presse canadienne). Une peinture payée \$40 par James J. O'Neill, financier de Toronto, à un encan, la semaine dernière, serait un authentique Gainsborough. En arrière de la toile on peut lire ces mots: Peint par Gainsborough pour le Dr Mather, en 1768. Le tableau porte aussi la signature: T. Gainsborough.

Inclinaison de l'arrière de l'aéronef

A son départ de l'Angleterre pour l'Inde. — Trois ballasts d'eau jetés.

TRES LOURD

LONDRES, 6. — (Presse associée). — J. H. Binks, mécanicien et l'un des survivants du "R-101", a déclaré aujourd'hui au tribunal que le "R-101" avait été suspendu par son gouverneur à l'arrière de l'aéronef.

L'aéronef semblait incliner de l'arrière au moment où elle quitta son marais. Il fallut jeter trois ballasts d'eau. Cela n'a rien d'extraordinaire que de déstabiliser le ballast d'eau mais il lui parut anormal qu'en jetant trois. Il ne croit pas malin tout qu'il y eut rien d'anormal sans que le dirigeable ne paraisse très lourd.

Binks est encore sous les soins des médecins.

LA REGLISSE SERVIRA A LA PROTECTION DES MAISONS A L'AVENIR!

Les brins de racine constitueraient des matériaux de remplissage ininflammables.

Pour amplifier le raisonnement du mélange de poudres donnant naissance à la mousse extinctrice des feux d'essence, on utilise entre autres produits l'extrait de réglisse. L'idée de cet emploi, peu banal est due à un inventeur qui visitait aux Etats-Unis une manufacture de tabacs. En effet, les tabacs, blonds étrangers sont imprégnés d'un extrait de racine de réglisse. Il existait dans cette usine un émas de ces racines dont on avait exprimé un premier jus. La manufacture vendit à vil prix ces sous-produits et notre inventeur put en extraire un extrait de racine de réglisse de nouvelle humidité, augmentant la production de mousse extinctrice des feux d'hydro-carbures. Les brins de racines restants sont de la cellulose, imprégnés de sels de magnésium, ils constituent des matériaux de remplissage pour planchers et cloisons très résistants au feu.

UN TOURISTE TROUVE COUPABLE D'HOMICIDE

L'inculpé, M. Olivier Desnoyers avait causé la mort de M. R. Paquette, à la suite d'un accident.

SHERBROOKE, 6. (Du correspondant de la "Patrie"). — Olivier Desnoyers, de Holbrook, Mass., a été trouvé coupable par le magistrat J. H. Lemay, jeudi après-midi, à l'accusation d'avoir causé la mort de M. R. Paquette et autres personnes, dans un accident, alors que son automobile était conduite par lui-même. Le magistrat a rendu jugement à six heures moins vingt minutes, hier soir, et le procès expéditif de Desnoyers durait depuis trois jours.

Une dizaine de témoins furent entendus à la séance d'hier après-midi et la foule qui était encore considérable, demeura au prétoire jusqu'à six heures moins vingt minutes, hier soir, et le procès expéditif de Desnoyers durait depuis trois jours.

Une dizaine de témoins furent entendus à la séance d'hier après-midi et la foule qui était encore considérable, demeura au prétoire jusqu'à six heures moins vingt minutes, hier soir, et le procès expéditif de Desnoyers durait depuis trois jours.

Une dizaine de témoins furent entendus à la séance d'hier après-midi et la foule qui était encore considérable, demeura au prétoire jusqu'à six heures moins vingt minutes, hier soir, et le procès expéditif de Desnoyers durait depuis trois jours.

Une dizaine de témoins furent entendus à la séance d'hier après-midi et la foule qui était encore considérable, demeura au prétoire jusqu'à six heures moins vingt minutes, hier soir, et le procès expéditif de Desnoyers durait depuis trois jours.

Une dizaine de témoins furent entendus à la séance d'hier après-midi et la foule qui était encore considérable, demeura au prétoire jusqu'à six heures moins vingt minutes, hier soir, et le procès expéditif de Desnoyers durait depuis trois jours.

Une dizaine de témoins furent entendus à la séance d'hier après-midi et la foule qui était encore considérable, demeura au prétoire jusqu'à six heures moins vingt minutes, hier soir, et le procès expéditif de Desnoyers durait depuis trois jours.

Une dizaine de témoins furent entendus à la séance d'hier après-midi et la foule qui était encore considérable, demeura au prétoire jusqu'à six heures moins vingt minutes, hier soir, et le procès expéditif de Desnoyers durait depuis trois jours.

Une dizaine de témoins furent entendus à la séance d'hier après-midi et la foule qui était encore considérable, demeura au prétoire jusqu'à six heures moins vingt minutes, hier soir, et le procès expéditif de Desnoyers durait depuis trois jours.

PLACE A SON ALTESSE ROYALE



On voit que le prince de Galles jouit d'une grande popularité parmi la gent féminine de son pays aussi bien que de l'étranger. Ces femmes du peuple, apprêtées de poisson, n'ont même pas pris à Great Yarmouth, où il va inaugurer un pont d'un million de dollars sur la rivière Yare. Comme on peut s'en rendre compte, les agents n'ont pas la tâche facile.

L'ALCOOLISME A FAIT 4,339 VICTIMES AUX E.-U. EN 1929

WASHINGTON, 6. (Presse associée). — Le nombre des morts dus à l'alcoolisme aux Etats-Unis a diminué l'an dernier en comparaison de l'année précédente.

Un tableau du bureau de recensement fait voir que le total des décès attribués à cette cause en 56 Etats, dans le district de Columbia et un groupe de neuf villes dans les deux autres Etats, est de 4,339 contre 4,627 en 1928. Le bureau estime que ces chiffres embrassent 95 pour cent de la population des Etats-Unis.

Sous-ministre accusé de vol

TORONTO, 6. (Presse canadienne). James H.-H. Ballantyne, sous-ministre du travail pour l'Ontario, a été condamné par le magistrat E. Jones, en cour de police, aujourd'hui à subir son procès sous accusation d'avoir volé une robe de \$15 dans un magasin de Toronto. Son cautionnement de \$200 a été renouvelé. M. Ballantyne a été suspendu par son gouvernement. L'accusé a demandé à être jugé par un jury.

Les démocrates se font forts de remporter aux élections d'aujourd'hui un gain de 65 membres

Sur les républicains, à la Chambre des représentants. — Désappointés du peu de résultats obtenus par Hoover. — 72e Congrès. — Arrivée du premier résultat.

NEW-YORK, 6. — (Presse canadienne). — Au moment où le peuple américain se rend aux urnes aujourd'hui pour élire le 72e Congrès, les démocrates se font forts de remporter un gain de 65 membres à la Chambre des représentants. Sur la foi des revendications réciproques on peut affirmer avec une certaine assurance que les démocrates vont remporter sur les républicains les 54 sièges nécessaires et avoir la majorité à la prochaine Chambre pour deux ans.

Les bureaux démocrates de Washington présidant en dernière heure un gain de 65 sièges. Les bureaux républicains concèdent la perte de quelques sièges mais se font forts de remporter un gain de 65 sièges à la Chambre pour deux ans.

Les bureaux démocrates de Washington présidant en dernière heure un gain de 65 sièges. Les bureaux républicains concèdent la perte de quelques sièges mais se font forts de remporter un gain de 65 sièges à la Chambre pour deux ans.

Les bureaux démocrates de Washington présidant en dernière heure un gain de 65 sièges. Les bureaux républicains concèdent la perte de quelques sièges mais se font forts de remporter un gain de 65 sièges à la Chambre pour deux ans.

Les bureaux démocrates de Washington présidant en dernière heure un gain de 65 sièges. Les bureaux républicains concèdent la perte de quelques sièges mais se font forts de remporter un gain de 65 sièges à la Chambre pour deux ans.

Les bureaux démocrates de Washington présidant en dernière heure un gain de 65 sièges. Les bureaux républicains concèdent la perte de quelques sièges mais se font forts de remporter un gain de 65 sièges à la Chambre pour deux ans.

Les bureaux démocrates de Washington présidant en dernière heure un gain de 65 sièges. Les bureaux républicains concèdent la perte de quelques sièges mais se font forts de remporter un gain de 65 sièges à la Chambre pour deux ans.

Les bureaux démocrates de Washington présidant en dernière heure un gain de 65 sièges. Les bureaux républicains concèdent la perte de quelques sièges mais se font forts de remporter un gain de 65 sièges à la Chambre pour deux ans.

Les bureaux démocrates de Washington présidant en dernière heure un gain de 65 sièges. Les bureaux républicains concèdent la perte de quelques sièges mais se font forts de remporter un gain de 65 sièges à la Chambre pour deux ans.

Les bureaux démocrates de Washington présidant en dernière heure un gain de 65 sièges. Les bureaux républicains concèdent la perte de quelques sièges mais se font forts de remporter un gain de 65 sièges à la Chambre pour deux ans.

Les bureaux démocrates de Washington présidant en dernière heure un gain de 65 sièges. Les bureaux républicains concèdent la perte de quelques sièges mais se font forts de remporter un gain de 65 sièges à la Chambre pour deux ans.

L'UNIQUE REMÈDE À LA CRISE

Opinion d'économistes américains citée par M. E.-W. Beatty.

AU PROFIT DES E.-U.

PINEHURST, Caroline du Nord, 6. — (Presse canadienne). — Il ne s'appartient pas, plus qu'à n'importe quel autre citoyen de l'empire britannique, de discuter publiquement ou privé l'opportunité ou l'importance d'une annulation des dettes, déclarait hier soir M. E. W. Beatty, cr., mais il n'y a rien de surprenant, ajoutait-il, à ce que le Président du Pacifique Canadien, à ce que des hommes de grande vision, aux Etats-Unis, en soient arrivés à la conclusion que si ces dettes étaient abolies, l'industrie serait stimulée, le commerce se développerait, la prospérité reviendrait et que du nouveau des conditions mondiales dériverait indubitablement un grand avantage pour les Etats-Unis, la plus grande nation commerciale et industrielle au monde.

CAUSES DE LA DEPRESSION

Le président de la grande compagnie ferroviaire adressait la parole au banquet du huitième congrès annuel de l'American Institute of Steel Corporation. Il s'appuya sur l'amitié entre les Etats-Unis et le Canada, souligna l'importance des voies ferrées pour les deux pays, peignit la dépression commerciale et fit ressortir les causes de cette dépression au Canada, conséquences directes et indirectes du krach de la bourse l'automne dernier, le malaise de l'industrie du papier, le chômage au Canada.

Il croit que son optimisme à l'endroit de l'avenir du Canada est partagé par les Etats-Unis qui ont placé d'énormes capitaux dans les entreprises de leur voisin du nord. Il croit que le Canada et le papier, l'Amérique a placé 450 millions de dollars; dans les mines, plus de 250 millions; dans les industries générales, plus de 800 millions; et dans les titres ferroviaires, 638 millions.

PAYS DE COCACINE

L'avenir du Canada est assuré grâce à son excellent régime démocratique, grâce à sa population aux idées saines, préservée de toute hydre de la dépression commerciale, grâce à ses richesses nationales et à son coefficient de grandes ressources. Le Canada possède d'immenses étendues de terres arables, de l'énergie hydro-électrique presque sans limite et de riches ressources forestières et minières en abondance.

Les Etats-Unis, observe M. Beatty, durent attendre une population de 75,000,000 d'habitants avant que leurs exportations égales celles du Canada en 1927. C'est là un témoignage éloquent en faveur des progrès d'un pays libre, qui a pu produire ce résultat.

DECES

DAGENAN.—A St-Michel de Laval, 88 ans, 2 mois, Alphonse Dagenan, né Rose-Alma Turcot.

DAGENAN.—A Montréal, le 23 courant, à l'âge de 60 ans, est décédé José J. Dagenan.

DESSERRES.—A Montréal, le 2 courant, à l'âge de 6 ans est décédé Jean-Louis Desserres.

DESSERRES.—A Montréal, le 2 courant, à l'âge de 76 ans est décédé Mme Ernest Desserres.

DESSERRES.—A Montréal, le 2 courant, à l'âge de 72 ans est décédé Auguste Dubost, époux de Rosa Marsolin.

DESSERRES.—A Montréal, le 2 courant, à l'âge de 67 ans, est décédé Mme Yve Zoëli Gagné, née Clarice de Ella Erieholik.

GENIER.—A Piquilès, Québec, le 2 novembre 1930, est décédé à l'âge de 82 ans, Alphonse Grenier, cultivateur.

LARIVE.—A Montréal, le 28 courant, à l'âge de 21 ans, est décédé Mlle Leduc.

LELUC.—A Verdun, le 28 courant, à l'âge de 71 ans et 8 mois, est décédé Mlle Leduc.

MILLET.—A St-Hilaire, le 2 courant, à l'âge de 67 ans, est décédé Gustave Millet, époux de Fabiola Tremblay.